

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2023**

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

CHAPITRE 04

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	10
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	11
3.1. BILAN TECHNIQUE	11
3.2. BILAN FINANCIER	41
3.3. PERSPECTIVES	41
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	41
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	42
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	47
6. PROGRAMME 010: DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	51
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	53
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	55
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	55
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	68
7. PROGRAMME 011: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	69
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	71
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	73
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	74
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	85
8. PROGRAMME 204: COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	87
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	89
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	91

8.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	91
8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	96

NOTE EXPLICATIVE

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Dans sa volonté de devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035, le Cameroun s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

C'est ainsi que la SND30, qui a été élaboré à la suite de l'arrivée à échéance du DSCE, constitue le nouveau cadre de référence sur la période 2020-2030.

La SND30, qui ambitionne de faire du Cameroun « un Pays émergent, démocratique, et uni dans sa diversité », s'articule autour de quatre grands axes à savoir : la transformation structurelle de l'économie nationale ; le développement du capital humain ; la promotion de l'emploi et l'insertion des jeunes dans le circuit économique ; et la gouvernance, la décentralisation et la gestion stratégique de l'Etat.

S'agissant de la transformation structurelle de l'économie, le pays compte

(i) Développer les industries et les services à travers notamment l'industrie de l'énergie, l'agro-industrie, le numérique, la forêt et le Bois, le textile, la confection et le cuir, la Mine, la métallurgie et la sidérurgie, les hydrocarbures, la chimie, le développement des services non financiers, etc ;

(ii) Développement de la productivité et de la production agricoles à travers (a-) l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, (b) l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production et (c) la structuration et le renforcement des capacités des acteurs ;

(iii) Développement des infrastructures productives en renforçant les infrastructures énergétiques, de transport, de télécommunications, hydrauliques et d'assainissement, la modernisation urbaine, la gestion domaniale et cadastrale ;

(iv) Intégration régionale et facilitation des échanges ;

(v) Dynamisation du secteur Privé via (a) le rattrapage et le développement technologique, (b) les incitations au développement des entreprises et (c) la protection de l'espace économique national ;

(vi) Environnement et protection de la nature par (a) la gestion durable des ressources naturelles, (b) l'adaptation aux changements climatiques ;

(vii) Transformation du système financier à travers (a) l'accroissement de l'inclusion financière et la densification du système financier et bancaire, (b) le développement du financement local des investissements et des exportations, (c) le renforcement du financement régional et international des investissements et des exportations, (d) le développement du crédit fournisseur, (e) la mobilisation des financements de la diaspora et le rapatriement des capitaux et (f) le développement des talents et compétences financières.

En ce qui concerne le développement du capital humain et du bien-être, (i) la population du Cameroun devrait pouvoir atteindre 46 496 000 habitants par ailleurs ; (ii) Education, Formation et employabilité à travers (a) le renforcement du système éducatif, (b) l'accès et l'équité à l'éducation, (c) la qualité, l'employabilité et l'entrepreneuriabilité ; (iii) Santé et nutrition via (a) la

promotion de la santé et de la nutrition, (b) la prévention de la maladie, (c) la prise en charge des cas, (d) le renforcement du système de santé ; (iv) Accès aux facilités sociales de base à travers (a) l'accès à l'habitat, (b) l'accès à l'eau potable, (c) l'accès à l'électricité ; (v) Protection sociale ; (vi) Recherche, développement et innovation.

En matière de Promotion de l'emploi et d'insertion économique, le pays projette (i) promouvoir l'emploi dans les projets d'investissement public ; (ii) encourager la productivité agricole, l'emploi et les revenus en milieu rural ; (iii) promouvoir la migration du secteur informel vers le secteur formel ; (iv) promouvoir la création et la préservation de l'emploi décent dans les grandes entreprises ; (v) la mise en adéquation formation-emploi et insertion professionnelle ; la régulation du marché du travail.

Relativement à la Gouvernance, la Décentralisation et la Gestion stratégique de l'Etat, le pays compte véritablement

- (i) accélérer son processus de décentralisation et du développement local ;
- (ii) renforcer l'Etat de droit et assurer la sécurité des personnes et des biens à travers notamment (a) le renforcement de l'Etat de droit et la protection des droits humains, (b) la consolidation du pouvoir judiciaire et l'accès de tous à une justice équitable, (c) l'intensification de la lutte contre l'insécurité, la criminalité et le terrorisme, (d) la prévention et la gestion des crises, (e) l'amélioration de la communication institutionnelle et de l'accès à l'information publique ;
- (iii) améliorer le service public de l'Etat grâce à (a) la modernisation de l'administration publique, (b) l'optimisation du fonctionnement de l'administration publique, (c) l'amélioration de la gestion des ressources humaines de l'Etat, (d) le renforcement de la lutte contre la corruption, les détournements de fonds et les conflits d'intérêt ;
- (iv) renforcer la gouvernance économique et financière par (a) la modernisation de la gestion des finances publiques, (b) l'amélioration de la gestion de la dette, (c) la rationalisation de la gestion des établissements publics, (d) l'amélioration du climat des affaires, (e) le renforcement de la coopération et du partenariat au développement, (f) la régulation et la surveillance de l'espace économique national et (g) la contribution de la diaspora au développement et l'apport de la diplomatie économique ;
- (v) aménager le territoire ;
- (vi) promouvoir le bilinguisme, le multiculturalisme et la citoyenneté.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Les Services du Premier Ministre interviennent dans le cadre de l'animation, de la coordination et de l'arbitrage de l'action gouvernementale en cohérence avec le dispositif mis sur pied pour faire du Cameroun un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035.

A cet effet, ses programmes s'inscrivent dans la mise en œuvre opérationnelle et efficiente de la politique définie par le Président de la République.

S'agissant du domaine d'intervention du Premier Ministre, le décret N°91/282 du 14 juin 1991, confère au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les attributions suivantes, sous réserve des pouvoirs dévolus par la constitution au Chef de l'Etat:

il est chargé, suivant l'orientation donnée par le Président de la République :-de la conduite des affaires de la République ;-de la fixation des grands objectifs gouvernementaux ;-de l'impulsion, de l'animation, de la coordination et du contrôle des services de l'Etat ; il veille à la réalisation des programmes d'action des ministères approuvés par lui et impartis aux chefs de départements ministériels ; il coordonne la préparation des actes législatifs et réglementaires à soumettre à la sanction du Président de la République, les projets de loi à soumettre à l'Assemblée Nationale ; il veille au respect de la légalité des décisions gouvernementales ; il prépare les Conseils Ministériels et assure la publication des décisions desdits Conseils ; Il préside les Conseils de Cabinet, les réunions interministérielles et tous les Comités et Conseils spéciaux à l'exception du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, du Conseil Supérieur de la Magistrature, du Comité Interministériel des Relations Internationales.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

L'ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE (PLANUT)

Au cours du Conseil Ministériel qu'il a présidé le 09 décembre 2014, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA annonçait la mise en œuvre du Plan d'urgence triennal 2015-2017 pour l'accélération de la croissance économique (PLANUT).

Ce vaste programme d'investissements, qui a pour finalité le renforcement des performances de l'économie nationale et l'amélioration des conditions de vie des populations camerounaises, se décline sur les onze (11) secteurs d'activités suivants :

Habitat (MINHDU) : construction de 800 logements sociaux, à raison de 100 logements dans chaque Chef-lieu de Région, hormis Yaoundé et Douala (financement Banque Atlantique Cameroun pour un montant de 40 milliards de FCFA) ; Aménagement urbain (MINHDU) : réhabilitation et construction des voiries secondaires dans les villes de Yaoundé et Douala (financement BGF Bank et ECOBANK Cameroun pour un montant de 100 milliards de FCFA) ; Santé (MINSANTE) : (a) réhabilitation des hôpitaux généraux de Yaoundé et Douala, ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Yaoundé et (b) construction de 08 Centres hospitaliers régionaux dans les Chefs-lieux de Région, hormis Yaoundé et Douala (financement Banque Atlantique Cameroun pour un montant de 150 milliards de FCFA) ; Elevage (MINEPIA) : (a) construction d'un abattoir moderne à Ngaoundéré ; (b) construction des entrepôts frigorifiques à Ngaoundéré, Yaoundé, Kribi et Ebolowa ; (c) acquisition des camions et véhicules frigorifiques (financement Deutsche Bank Madrid/CaixaBank pour un montant de 8,5 milliards de FCFA) ; Agriculture (MINADER) : appui aux agro-industries, production des semences agricoles et construction de Marchés de ravitaillement (financement eurobond et BIP MINADER) ; Aménagement du Territoire (MINEPAT) : (a) aménagement de 120 hectares de périmètres hydro-agricoles ; (b) construction des ouvrages de retenue d'eau ; (c) construction des agropoles (financement eurobond et BIP MINEPAT) ; Sécurité (DGSN et SED) : construction des hôtels de police et de gendarmerie à Yaoundé et Douala, ainsi que des

postes de sécurité aux frontières (financement ECOBANK pour un montant de 21,5 milliards de FCFA, soit 12,5 milliards pour la DGSN et 9 milliards pour le SED). Infrastructures routières (MINTP) : construction de 20 routes de désenclavement des bassins de production à raison de 02 routes par Région (financement eurobond et BIP MINTP) ; Eau (MINEE) : construction des forages et adductions d'eau potable (financement ECOBANK pour un montant de 13,5 milliards de FCFA) ; Energie (MINEE) : renforcement et de stabilisation des réseaux électriques des villes Yaoundé et de Douala, aménagement hydroélectrique de Bini Warak).

Au total, neuf (09) Maîtres d'Ouvrages sont concernés par la mise en œuvre du PLANUT. Il s'agit du MINEPAT, du MINTP, du MINADER, du MINSANTE, du MINEE, du MINEPIA, du MINH DU, du SED et du DGSN.

Le PLANUT est financé par les emprunts contractés par l'Etat auprès d'un pool bancaire local et des institutions financières internationales.

Afin de garantir l'exécution harmonieuse de ce Plan, le Chef de l'Etat a créé par décret n°2014/575 du 19 décembre 2014, un Comité de suivi de la mise en œuvre du PLANUT, placé sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ce Comité dispose d'un Secrétariat Technique de suivi auquel a été greffé une Commission Spéciale de Passation des Marchés.

Le bilan de l'exécution des différentes composantes dudit Plan se présente comme suit, au terme de l'exercice budgétaire 2021.

COMPOSANTE « HABITAT »(MINH DU)

CONTEXTE GENERAL

Le MINH DU est chargé, en tant que Maître d'Ouvrage, de la mise en œuvre de la composante « Habitat » du PLANUT. Ce volet du PLANUT est dédié à la construction de huit (08) ensembles de cent (100) logements sociaux et équipements socioculturels associés, dans huit (08) Chefs-lieux de Régions, à l'exception des villes de Yaoundé et de Douala.

Chaque site est aménagé sur un terrain de cinq (05) hectares, mis à disposition par le MINDCAF, et comprend notamment :

100 logements sociaux (immeubles T2, T3, villas individuelles et villas jumelées) ; 01 centre commercial ; 01 école primaire ; 01 centre de santé intégré ; 01 bloc administratif et des espaces de commerce 01 station d'épuration ; 02 parcelles de 2000 m² chacune, susceptibles d'accueillir une Brigade de Gendarmerie et un Commissariat de Sécurité Publique. Toutefois, il convient de relever que le site de Bamenda qui est très accidenté, prévoit uniquement la construction de dix (10) immeubles, dont certains comprendront des appartements en duplex.

Les travaux de construction de ces infrastructures ont été confiés à la société ALLIANCES CONSTRUCTION CAMEROUN S.A, sur financement du GROUPE BANQUE ATLANTIQUE.

Le coût global de l'opération est d'environ 40 milliards de FCFA, dont 1 382 889 750 FCFA pour les études générales et l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ; et 38 617 110 250 FCFA pour les travaux proprement-dits, la Maîtrise d'œuvre et le Contrôle Technique.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

On note qu'à date, les logements sociaux du PLANUT construits dans les villes d'Ebolowa, Garoua, Maroua, Ngaoundéré, Bertoua et Bafoussam sont achevés, réceptionnés et mis à la disposition de la SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC), dans le cadre d'une

Convention signée avec l'Etat (représenté par le MINHDU et le MINDCAF) le 30 décembre 2019. La commercialisation des logements disponibles est déjà en cours dans ces sites.

Les chantiers de Buea (avec un taux d'exécution de 62%) et Bamenda (20%) demeurent cependant à l'arrêt, en raison du contexte sécuritaire qui prévaut dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

DIFFICULTES RENCONTREES

Au titre des difficultés majeures rencontrées, on note que les sites de Maroua et de Garoua ne sont pas encore alimentés en eau.

L'entreprise ALLIANCES CONSTRUCTION CAMEROUN S.A n'est pas disposée à reprendre les travaux à Bamenda pour l'instant et pose comme condition pour la reprise à Buéa, la relance simultanée de la composante « Habitat » et de la composante « Santé », la revalorisation des travaux à hauteur de 20 à 30%, et l'engagement formel du Gouvernement d'assurer la sécurité de son personnel.

PERSPECTIVES

Il est envisagé de construire en urgence un système autonome d'approvisionnement en eau potable (forages et château d'eau) sur chaque site à Maroua et à Garoua, qui sera en mesure d'alimenter les logements, mais également les Centres Hospitalier Régionaux logés dans ces deux (02) cités.

Les études de CAMWATER transmises au MINEE à cet effet, prévoient un coût total de 942 119 016 FCFA pour les deux sites.

En outre, une dotation supplémentaire de 95 millions de FCFA, nécessaire pour l'assainissement pluvial autour des logements sur le site de Maroua, sera programmée dans le CDMT du MINHDU.

Concernant la Maîtrise d'Œuvre des Travaux, des Marchés complémentaires devront être signés pour la régularisation des prestations exécutées par les différents Bureaux d'Etudes Techniques (BET), qui sont restés mobilisés sur les sites pendant plus de 30 mois supplémentaires, pour un coût total d'environ 436 millions de FCFA, à mobiliser dans le CDMT du MINHDU.

Il est à noter que le déblocage d'une enveloppe additionnelle de 515 689 120 FCFA a été autorisé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en vue de la pose des carreaux dans l'ensemble des logements à construire. Les travaux y relatifs sont achevés sur les différents sites, à l'exception de Bamenda et de Buéa, et les procédures de paiement des décomptes concernés sont en cours.

Par ailleurs, des mesures fortes devront être prises pour la reprise des travaux à Bamenda et à Buéa, à l'issue des négociations avec L'entreprise ALLIANCES CONSTRUCTION CAMEROUN S.A.

COMPOSANTE « AMENAGEMENT URBAIN » (MINHDU)

CONTEXTE GENERAL

La composante Voirie consiste à réhabiliter 119 954,5 Km de voies secondaires dans les villes de Douala et Yaoundé, répartis en deux (02) phases pour un montant global de 123 999 009 297 FCFA, dont d'environ 100 Milliards de F CFA issus de la convention entre l'état du Cameroun et la BGFI BANK.

Elle était prévue pour se dérouler en deux (02) phases, à savoir :

1ère phase : réhabilitation et/ou construction sur la base des études APS disponibles de 32, 411 Km de voirie (dont 11,8 Km à Yaoundé et 20,6Km à Douala) pour un montant de 27 730 567 036 FCFA ; 2ème phase : réhabilitation et/ou construction sur la base des études qui ont été menées de 87,5 Km de voirie (dont 43,2 Km à Yaoundé et 44,2 Km à Douala) pour un montant de 96 268 442 261 FCFA.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation des voiries effectués dans les villes de Yaoundé et Douala au titre de la phase I (réhabilitations légères) sont achevés et ont été réceptionnés depuis 2018, pour un linéaire total de 32, 411 Km.

Il convient de rappeler que ces travaux ont fait l'objet d'une convention de financement signée entre le MINEPAT et BGFI BANK pour un montant de 100 milliards de FCFA. Ce financement a finalement été clôturé par BGFI à 39,4 milliards de FCFA.

La phase II est relative aux tronçons pour lesquels aucune étude n'était disponible au préalable. Elle s'est exécutée en deux (02) sous-composantes, dont (i) une composante étude technique et (ii) une composante réalisation des travaux.

Les études techniques ont été réparties en treize (13) lots et ont été attribuées en mode étude/Contrôle. Elles constituent la tranche ferme, alors que le contrôle et la surveillance sont la tranche conditionnelle.

A ce jour, tous les Marchés des travaux de ces études ont été signés et les études techniques (tranche ferme) achevée et réceptionnées. La tranche conditionnelle concerne le contrôle et le suivi des travaux.

Pour la sous-composante réalisation des travaux, Sur les seize (16) Marchés de travaux passés, dix (10) sont achevés pour un taux d'avancement moyen de 88,31%.

DIFFICULTES RENCONTREES

Ce projet financé par un Budget Spécial connaît des difficultés de paiement des décomptes transmis à la CAA, du fait de la suspension de la convention avec BGFI BANK, devenue caduque depuis le 30 septembre 2017, et du non-paiement des décomptes transmis à la CAA au-delà du 31 décembre 2017.

Par ailleurs, pour certains projets, on note que certaines emprises des voies ne sont pas libérées par les réseaux des concessionnaires et les habitations pour lesquels des provisions relatives aux indemnisations avaient été prises en compte dans les Marchés, ne sont pas encore payées aux ayants droits, en raison des difficultés de financement.

Il convient de souligner que le retard ainsi pris pour l'achèvement des travaux induira des avenants pour les Missions de Contrôle.

PERSPECTIVES

Le coût total des prestations supplémentaires des BET à mobiliser, qui sont dues à la longue durée des travaux (36 mois au lieu de 12 mois), est estimé à environ 1 307 213 998 FCFA TTC. Certains Marchés nécessitent également des financements supplémentaires, pour un montant total estimé à 5 938 430 464 FCFA TTC. Il s'agit notamment de ceux relatifs :

à la réhabilitation de la voie « Carrefour Cité des Palmiers-Hôpital Général -Terminus Bonamoussadi à Douala » ; aux voies d'accès reliant le stade Omnisport de Mfandena à

l'hôpital Gynéco-obstétrique et à l'hôpital Général de NGOUSSO ; à la réhabilitation de la voie Essos-rond-point Minboman et bretelles à Yaoundé.

COMPOSANTE « SANTE »

CONTEXTE GENERAL

Le volet « santé » est constitué de la réhabilitation des infrastructures et le relèvement des plateaux techniques des Hôpitaux Généraux de Yaoundé et de Douala, ainsi que du Centre Hospitalier Universitaire de Yaoundé (CHUY).

Il comprend également la construction de huit (08) Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) dans les Chefs-lieux de Régions autres que Yaoundé et Douala.

Ces travaux sont exécutés par l'entreprise ALLIANCES CONSTRUCTION CAMEROUN S.A, pour un montant global d'environ 150 milliards de FCFA (études, travaux). Leur financement est assuré par BANQUE ATLANTIQUE CAMEROUN dans le cadre d'une Convention signée avec le MINEPAT.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de réhabilitation des infrastructures et de relèvement des plateaux techniques des Hôpitaux Généraux de Yaoundé et de Douala sont achevés et livrés. Au CHUY, le taux d'exécution physique de l'infrastructure est évalué à 68% à date. Le principal problème ici est le retard observé dans la libération des zones de travail et l'état de délabrement des infrastructures existantes qui a occasionné de nombreux travaux supplémentaires. Sa livraison est envisagée en janvier 2022. Les travaux d'exécution physique des huit (08) CHR sont presque tous achevés, à l'exception de ceux de Bamenda et de Buéa, qui sont à l'arrêt depuis mai 2018 en raison de la crise sécuritaire qui sévit dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

En dehors des Hôpitaux Régionaux de Yaoundé et de Douala, ainsi que des CHR de Bafoussam et Ebolowa, où les équipements ont déjà été entièrement livrés et installés, le taux de livraison des équipements dans les autres formations sanitaires est presque nul.

Pour ce qui est du raccordement aux réseaux des Concessionnaires (ENEO, CAMWATER et CAMTEL), seul le Marché avec ENEO est signé, avec un branchement effectif des CHR d'Ebolowa et de Bafoussam. Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a marqué son accord pour l'informatisation des 08 CHR par l'entreprise américaine CATALYST, dont le coût total du Marché en cours de finalisation est estimé à 7 826 394 758 FCFA TTC. L'acquisition du matériel informatique des CHR de Bafoussam et Ebolowa inscrit sur le BIP 2021 du MINSANTE pour un montant de 300 000 000 FCFA, sera retiré du Marché de CATALYST.

DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées sont principalement dues :

à l'impossibilité de maintenir les Formations sanitaires en service pendant les travaux ; aux retards dans les approvisionnements et dans les livraisons des équipements du fait de la PANDEMIE COVID 19 ; à la faible mobilisation des entreprises sur certains sites.

PERSPECTIVES

Hors-mis l'HGY, l'HGD, ainsi que les CHR de Bafoussam et d'Ebolowa qui sont déjà achevés, la livraison des autres formations sanitaires, en dehors des CHR de Bamenda et de Buéa, est envisagée entre novembre 2021 et février 2022.

Le montant total des prestations contractualisées pour le volet « Santé » est de 156 624 733 350 FCFA, avec un dépassement de 6 624 733 350 FCFA dû aux travaux supplémentaires effectués dans certaines formations sanitaires. Ce montant a été prélevé sur le financement du CHR de BAMENDA, et devra être restitué pour permettre la relance des travaux sur ce site le moment venu.

Par ailleurs, des avenants d'un coût total de 5 389 058 713 FCFA sont envisagés pour les CHR de Bertoua, Ngaoundéré, Garoua et Maroua, de même que 700 000 000 FCFA pour la prise en compte de la maîtrise d'œuvre et le contrôle technique des CHR de Bamenda et de Buéa, à la reprise de leurs travaux.

En somme, les besoins en financements additionnels des travaux restants sont estimés à 12 140 915 264 FCFA pour l'ensemble des formations sanitaires.

COMPOSANTE « ELEVAGE » (MINEPIA)

CONTEXTE GENERAL

Le MINEPIA a exécuté au titre de la phase I de la mise en œuvre de la composante « Elevage » du PLANUT, un projet de construction d'une chaîne d'abattage et des entrepôts frigorifiques dans les villes de Ngaoundéré, Yaoundé, Ebolowa et Kribi, selon les caractéristiques suivantes :

lot 1 : construction, équipement, installation et mise en fonctionnement d'une chaîne d'abattage de 250/jour à Ngaoundéré et formation du personnel ; lot 2 : construction, équipement et installation d'un entrepôt frigorifique de 1400 m³ à Ngaoundéré ; lot 3 : construction, équipement et installation d'un entrepôt frigorifique de 6000 m³ à Yaoundé ; lot 4 : construction, équipement et installation d'un entrepôt frigorifique de 1400 m³ à Ebolowa ; lot 5 : construction, équipement et installation d'un entrepôt frigorifique de 3000 m³ à Kribi ; lot 6 : fourniture de quatre véhicules et camions frigorifiques de divers gabarits.

Ces travaux ont été attribués au Groupement d'entreprises espagnoles UTE MAKIBER-EMMSA CAMEROUN, pour un montant global de 8 031 981 445 FCFA.

La phase II de ce volet « Elevage » concerne la fourniture clé en main:

d'un (01) abattoir de 150 têtes de bovins par jour et d'une conserverie de viande à Maroua (ainsi que la formation et l'assistance technique), pour un montant de 9 840 805 220 FCFA ; d'un (01) Centre National de production de la semence animale et de trois (03) Centres de Relais à Louguéré, Dogba et Jakiri (ainsi que la formation et l'assistance technique), pour un montant de 9 420 222 921 FCFA ; de deux (02) bateaux chalutiers au profit de la Mission de Développement de la Pêche Artisanale à Douala (pour la valorisation de la crevette camerounaise), pour un montant de 6 637 309 523 FCFA ; de trois (03) fermes porcines à Kounden, Bali et Kaélé (ainsi que la formation et l'assistance technique), pour un montant de 6 403 655 240 FCFA.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Concernant la phase I relative à la construction d'une chaîne d'abattage et des entrepôts frigorifiques, les travaux y afférents sont achevés et ont été réceptionnés en 2018. Ces ouvrages ont été rétrocédés à la SODEPA et sont opérationnels. La phase II est en cours de maturation au MINEPIA.

DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

Concernant la phase I, la principale difficulté observée porte sur la faible exploitation des infrastructures d'abattage et des entrepôts frigorifiques par la SODEPA.

Le MINEPIA a recommandé à cette entreprise de se doter d'un modèle économique conséquent et de s'investir fortement sur les volets exploitation et commercialisation de la viande bovine.

Pour ce qui est de la phase II, les principales difficultés relevées ont trait à la sincérité des prix proposés par l'entreprise MAKIBER (certains matériels et équipement sont multipliés par 10 voire même plus, en comparaison aux prix des projets similaires). Le MINEPIA évoque en outre l'insuffisance des pièces graphiques (Plans et détails), qui ne permet pas de maîtriser les prestations au plan quantitatif, ainsi que des fiches techniques ; de même que et l'absence des sous-détails des prix.

A cet effet, le MINCOMMERCE a été saisi en vue de l'homologation des Prix conformément à la réglementation en vigueur.

COMPOSANTE « AGRICULTURE » (MINADER)

CONTEXTE GENERAL

Le MINADER exécute les projets ci-après au titre de la mise en œuvre de la composante « Agriculture » du PLANUT :

les études techniques et architecturales :

pour la maîtrise d'œuvre complète des travaux de construction et équipement d'un complexe de conditionnement et de stockage de 5000 tonnes des grains de maïs à Batchenga ; pour la construction et l'équipement des Marchés de ravitaillement dans six (06) localités du Cameroun ;

les projets d'appuis spécifiques aux agro-industries sous la tutelle du MINADER.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

En ce qui concerne les études techniques et architecturales :

Le projet de construction et d'équipement d'un complexe de stockage et de conditionnement de 5000 tonnes de semences de maïs dans la localité de Batchenga, réalisé par le GROUPEMENT INTECG-SARL-PRISMA facilitera les ravitaillements des agriculteurs en semences de maïs.

Les études techniques et architecturales, APS (Avant-Projet sommaire) et APD (Avant-Projet détaillé), sont déjà livrées.

Elles indiquent que le coût global des travaux de construction et d'équipement dudit Complexe est conforme au montant prévisionnel qui s'élève à 1 400 000 000 F CFA.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour les travaux de construction et d'équipement du Complexe est déjà remis au Maître d'Ouvrage. Le prestataire est en attente démarrage des travaux de construction pour réaliser le suivi des travaux conformément à son cahier de charge.

Les six (06) grands Marchés de ravitaillement sont localisés à Ngong, Mamfé, Dibombari, Gasawa, Obala et Foubot.

Les études techniques et architecturales sont déjà finalisées pour cinq (05) premiers marchés, à l'exception du site de Mamfé, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans la Région du Sud-Ouest.

Les différentes études indiquent que le coût global moyen des travaux de construction et d'équipement d'un marché de ravitaillement s'élève à quarante-sept (47) milliards de F CFA. Le MINADER a demandé au GROUPEMENT PRISMA INTECG -BUBAN NGU NEW AFRICA, qui a réalisé lesdites études, de redimensionner lesdits marchés en vue d'en réduire substantiellement le coût unitaire. Les négociations se poursuivent en ce moment avec le Cocontractant, qui souhaite que l'étude portant sur le redimensionnement des marchés fasse l'objet d'un nouveau contrat.

Les Dossiers de Consultations des Entreprises (DCE) pour les travaux de construction et d'équipement des marchés sont en cours d'élaboration.

Il convient de relever que le Cocontractant n'a perçu aucun décompte à date.

Pour ce qui est des agro-industries et organismes sous tutelle du MINADER :

Les bénéficiaires du projet sont :

la SODECOTON et la CNPC pour la filière Coton ; la SODECAO pour la filière cacao ; la SEMRY et l'UNVDA pour la filière riz ; L'Office céréalier ; Le CDC et la PAMOL pour la filière huile de palme.

Le coût total du projet est estimé à 4,278 milliards FCFA, avec une programmation budgétaire de 1,528 milliards FCFA en 2021, et des besoins de financement de 2,750 milliards FCFA pour la poursuite des prestations en 2022.

DIFFICULTES RENCONTREES

D'une manière générale, le MINADER éprouve des difficultés à trouver les provisions budgétaires nécessaires pour le financement de la composante « Agriculture » du PLANUT, et sollicite l'accompagnement de la haute hiérarchie à cet effet.

Par ailleurs, on observe un grand retard dans l'exécution de ce volet, essentiellement dû à la lenteur du processus d'identification et de mise à disposition des sites dans certaines localités, la complexité des études compte tenu de leur caractère nouveau, les restrictions des déplacements des experts étrangers en raison de la pandémie du COVID-19 et l'insécurité dans la région du Sud-Ouest, ce qui a empêché les études à Mamfé.

PERSPECTIVES

En résumé, le MINADER souhaite mobiliser au titre de l'exercice 2022 :

786 millions de FCFA pour le paiement des factures (arriérés) des Cocontractants des projets ou les marchés en cours d'exécution, en ce qui concerne les études techniques; 2,750 milliards de FCFA pour le paiement des factures des Cocontractants des projets ou Marchés en cours d'exécution, en ce qui concerne les appuis spécifiques aux agro-industries.

Soit un coût total général de 3,536 milliards FCFA à mobiliser au titre du CDMT 2022-2024.

COMPOSANTE « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE » (MINEPAT)

CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLANUT, trois (03) thématiques relevant du volet « Aménagement du territoire » ont été assignées au MINEPAT. Il s'agit de :

l'aménagement de 120 000 hectares de périmètres hydro-agricoles dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord ; la construction et l'aménagement des ouvrages de retenue d'eau dans Régions septentrionales ; la création des agropoles.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Dans le domaine de l'aménagement des périmètres hydro-agricoles :

Le MINEPAT a déjà identifié 90 307 hectares, répartis ainsi qu'il suit :

Région

Superficie (ha)

Total/Région

(ha)

Travaux

Etudes

Adamaoua

-

48 107

48 107

Extrême-Nord

13 000

17 200

30 200

Nord

1 000

11 000

12 000

Total

14 000

76 307

90 307

Dans la Région de l'Adamaoua, le projet d'aménagement de 35 000 ha de périmètres fourragers par le partenaire technique INCATEMA et le partenaire financier Standard Chartered Bank of England, est en phase d'évaluation par le Comité Interministériel des experts compétent. La première phase de ce projet porte sur 15 280 ha pour un montant de 54 056 480 591 FCFA. Les études portant sur 13 107 autres hectares dans cette Région se poursuivent.

Pour la Région de l'Extrême-Nord, les travaux d'aménagement de 13 000 ha dans le Département du Logone et Chari sont en cours, pour un coût total (Marché de base et avenants signés et en cours) de 54 056 480 591 FCFA. En outre, le processus de maturation du projet d'aménagement de 10 000 ha de périmètres irrigués dans la localité de Karam avec le partenaire Indien SHAPOORJI PALLONJI AND COMPANY PRIVATE LIMITED sur financement de EXIM BANK Of INDIA, est bien avancé. Le coût de ce projet est estimé à 130 milliards FCFA et prend en compte en plus des aménagements, la construction d'une unité de transformation de riz de 20 t/h et une centrale de cogénération pour la production de 5 GWh d'électricité par an. A cela viendra s'ajouter les aménagements de 7 200 ha dans le Département du Logone et Chari

Dans la Région du Nord, la procédure de contractualisation des 1 000 ha connaît un blocage suite au recours en annulation de l'attribution introduit par un des soumissionnaires. Par ailleurs, il est également envisagé, dans le cadre du projet VIVA Bénoué avec la Banque Mondiale,

l'aménagement de 11 000 ha.

L'estimation financière globale des travaux en cours et ceux projetés pour l'aménagement des 90 307 ha est de 248 803 953 374 FCFA, dont 184 056 480 591 FCFA sur financement extérieur et le reste est supporté par le BIP.

Le montant total des travaux et études en cours d'exécution s'élève à 64 747 472 783 FCFA, dont 24 806 636 068 FCFA d'ores et déjà payé aux entreprises.

Concernant la construction des retenues d'eau :

Les travaux et les études portent sur 27 ouvrages. Les travaux d'aménagement, de construction et de réhabilitation portent sur 08 retenues d'eau, tandis que les études concernent 19 autres, tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Région

Nombre d'ouvrages

Total/Région

Travaux

Etudes

Extrême-Nord

8

2

10

Nord

-

17

17

Total

8

19

27

En attendant les résultats des études pour connaître le coût global de toutes ces retenues, le montant des contrats relatifs à celles dont les travaux sont en cours s'élève à 11 652 989 784 FCFA.

A cela s'ajoute le projet de construction de la retenue d'eau de Makilingaï (Région de l'Extrême-Nord), et les études techniques en vue de la réhabilitation de la retenue d'eau de Chidiffi (Région du Nord), estimé à un montant total de 8 551 568 012 FCFA, dont la signature du marché reste attendue depuis quinze (15) mois.

Jusqu'à date, les paiements effectués aux diverses entreprises s'élèvent à 2 579 278 090 FCFA.

Relativement à la création des agropoles :

Les marchés de fourniture d'intrants et d'équipements pour l'agropole de production de maïs de Nyamboya ont été exécutés avec satisfaction. Ces apports devront permettre d'accroître les capacités de production de cet agropole à 6000 tonnes de maïs par an.

Pour les agropoles de production de viande bovine de Meïganga et Banyo, les travaux se poursuivent. Ils visent à terme une production cumulée de 11 950 têtes de bétail par an.

Le coût de l'investissement global pour les Agropoles est de 2 531 351 736 FCFA, avec un taux d'exécution financière de 47,7%.

Les besoins budgétaires pour l'achèvement des travaux sont estimés à 1 207 961 202 FCFA.

DIFFICULTES RENCONTREES

Pour ce qui est de l'aménagement des périmètres hydro-agricoles et des ouvrages de retenue d'eau, les difficultés rencontrées ont principalement trait aux insuffisances des études ayant conduit aux contractualisations, la lenteur des procédures d'avenant aux marchés portant sur les travaux supplémentaires, ainsi que les intempéries climatiques et la difficulté d'accès à certains sites.

Il en est de même pour les agropoles, où la plupart des projets sont en dépassement des délais contractuel.

PERSPECTIVES

Pour ce qui est de l'aménagement des périmètres hydro-agricoles, le montant restant à payer aux entreprises de 31 451 709 017 FCFA, pour les travaux et les études en cours d'exécution, fera l'objet d'une programmation budgétaire jusqu'en 2024. Concernant la construction des retenues d'eau, le reste à payer global pour les travaux en cours d'exécution et la prise en charge des projets en cours de signature (Chidiffi et Makilingaï), s'élève à 17 625 279 706 FCFA, avec une programmation budgétaire prévue jusqu'en 2025. Relativement à la création des agropoles, les besoins budgétaires pour l'achèvement des travaux sont estimés à 1 207 961 202 FCFA.

COMPOSANTE « SECURITE »

La composante sécuritaire du PLANUT consiste en la construction des Hôtels de Police, des Postes frontières de la Sûreté Nationale et des Postes de Gendarmerie sur l'étendue du territoire national.

SECRETARIAT D'ETAT A LA DEFENSE CHARGE DE LA GENDARMERIE NATIONALE (SED/GN)

CONTEXTE GENERAL

La Gendarmerie Nationale participe au Plan d'urgence triennal en son volet « renforcement de la sécurité des personnes et des biens » suivant un portefeuille de 84 marchés relatifs à la construction de 52 postes de gendarmerie, l'équipement de 16 postes de gendarmerie à Yaoundé et à Douala et l'acquisition de 16 véhicules pour les 16 postes de Gendarmerie de Yaoundé et Douala, pour une enveloppe de 09 milliards FCFA.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

A date, 15 postes de Gendarmerie ont été définitivement réceptionnés, 33 autres ont fait l'objet de réception provisoire et 01 poste est en cours de finalisation.

Des procédures de résiliation et de réattribution en régie des projets d'infrastructures non achevés (Dibamba, Meyo et Beka) sont en cours, après la mise en demeure des prestataires défaillants et la notification des Ordres de Service.

Les seize (16) véhicules destinés aux Postes de Gendarmerie construits dans les villes de Yaoundé et de Douala ont été réceptionnés et l'équipement de ces Postes en matériel de bureau est achevé, à l'exception du Poste de Mbanga-Pongo, en cours de contractualisation, suite au désistement du premier prestataire.

Le taux d'exécution physique est de 96,17% et la consommation des crédits se situe à 97,10%.

DIFFICULTES RENCONTREES

Le poste de gendarmerie de Sagmé exécuté en régie par le Génie Militaire pour un taux de réalisation physique de 30%, connaît d'énormes difficultés en raison des attaques à répétition de la secte BokoHaram.

PERSPECTIVES

Les besoins budgétaires supplémentaires pour l'achèvement des projets s'élèvent à 355 264 614 FCFA.

Le SED-GN sollicite par ailleurs l'extension du PLANUT/Sécurité, pour la reconstruction des postes de Gendarmerie détruits, ainsi que la construction de nouvelles unités, dans les Régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, en vue d'un meilleur maillage territorial.

DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE (DGSN°

CONTEXTE GENERAL

Le volet « Sécurité » du PLANUT mis en œuvre par la DGSN consiste en la construction de 30 Postes frontières de la Sûreté Nationale et 12 Hôtels de Police à Yaoundé, Douala et leurs environs, pour un montant total de 12 500 000 000 FCFA.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

A date, 18 Postes frontières ont été provisoirement réceptionnés, 04 Postes sont en cours d'achèvement, 06 Postes connaissent un taux d'exécution inférieur à 90% et deux (02) un taux d'exécution inférieur à 50%. Six (06) Hôtels de Police ont été provisoirement réceptionnés (Ekounou, Tsinga et Ecole de Police, Bonandjo, Camp Bertaud, Odza) sur les douze (12) prévus. Quatre (04) hôtels de Police sont en cours d'achèvement (Mokolo 91%, Camp Pondi 92%, Ngoa-Ekellé 91% et Mbalmayo 92%). Le taux d'exécution des travaux à l'hôtel de police d'Hippodrome à Yaoundé est de 35%, et celui de Manoka 75%.

DIFFICULTES RENCONTREES

Un déficit de 2 348 448 000 FCFA TTC est constaté pour les travaux de construction des Hôtels de Police et des Postes frontières de la DGSN.

En outre, l'approvisionnement général en équipement et mobiliers de bureau (ascenseurs, véhicules et autres) non-prévus, apparaît indispensable pour l'opérationnalisation de ces Unités en construction.

PERSPECTIVES

Une rallonge Budgétaire de 1 800 000 000 FCFA TTC a été inscrite au BIP 2021 de la DGSN par le MINEPAT, en vue de résorber les difficultés observées. Il s'agit notamment :

de 800 000 000 FCFATTC pour prendre en charge l'exécution financière des travaux en cours d'exécution ; et 1 000 000 000 FCFATTC pour les équipements en mobiliers de bureau de sept (07) Hôtels de Police et deux (02) Postes Frontières.

Au titre de l'exercice 2022, une allocation budgétaire de 6 473 448 000 FCFA est sollicitée, en vue de parachever l'exécution technico-financière des projets en cours.

Cette provision permettra également à court terme :

d'acquérir les équipements en mobiliers de bureau de cinq (05) Hôtels de Police et vingt-huit (28) Postes Frontières achevés ou en cours de finition ; de fournir et poser trois (03) ascenseurs et trois (03) transformateurs ; d'acquérir des véhicules de commandement et

d'intervention rapide pour les Hôtels de Police et les Postes Frontières en cours de finition ; de prendre en charge les projets ayant des difficultés liées à des cas de forces majeures, tel que l'Hôtel de Police de Manoka.

A long terme, il est envisagé la densification des travaux de construction des Postes frontières et des Postes de Police dans les villes à forte agglomération comme Yaoundé et Douala, compte tenu de l'insécurité grandissante.

La DGSN sollicite en outre l'extension du volet « Sécurité » par la construction, l'équipement en mobiliers de bureau et l'acquisition des véhicules pour trente-quatre (34) Postes frontières supplémentaires et quatre-vingt-cinq (85) Postes de Police dans les villes de Yaoundé et de Douala, ainsi que dans les autres Régions, pour un montant prévisionnel de 8 808 000 000 FCFA TTC.

COMPOSANTE « INFRASTRUCTURES ROUTIERES » (MINTP)

CONTEXTE GENERAL

Dans la perspective du désenclavement des bassins de production, le Chef de l'Etat a marqué son Très Haut Accord le 22 juin 2015, pour l'exécution des travaux de construction de 10 axes routiers de la tranche ferme du PLANUT et la réalisation des études sur 10 autres axes dits de la tranche conditionnelles.

Ces axes sont répartis dans les tableaux suivants :

Tranche ferme	Tranche conditionnelle
---------------	------------------------

REGIONS

AXES

KILOMETRES

Adamaoua

NGAOUNDERE - PARO

70 km

Nord

GUIDJIBA - TAPARE

39 km

Extrême-Nord

MAROUA -BOGO

45 km

Littoral

DOUALA – BONEPOUPA -YABASSI

95 km

Ouest

FOUMBAN – KOUPAMATAPIT

54 km

Nord-Ouest

BABUNGO - OKU (NKOR) NONI

70 km

Sud-Ouest

EKONDO TITI - KUMBA

60 km

Centre

SOA – ESSE – AWAE

72 km

Est

MANDJOU – AKOKAN - BATOURI

90 km

Sud

SANGMELIMA (OLOUNOU) - OVENG

70 km

REGIONS

AXES

KILOMETRES

Adamaoua

PARO - TIGNERE

61 km

Nord

TCHOLLIRE – REY BOUBA

98 km

Extrême-Nord

BOGO – GUIRVIDIG – MAGA - POUSS

144 km

Littoral

YABASSI - LOUM

57 km

Ouest

LIMITE OU/NW - JAKIRI

12 km

Nord-Ouest

BAFUT -WUM

70 km

Sud-Ouest

KUMBA - LOUM

54 km

Centre

ESSE - EDZENDOUAN

25 km

Est

BATOURI - KENTZOU

115 km

Sud

OVENG – FRONTIERE GABON

38 km

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

À ce jour, vingt un (21) marchés ont été attribués dans le cadre du volet routier du Plan d'Urgence Triennal, pour un montant total de 343 674 646 310 FCFA TTC. Soit neuf (09) marchés de maîtrise d'œuvre et douze (12) Marchés des travaux.

Le montant total des prestations de maîtrise d'œuvre s'élève à 20 851 294 161 FCFA et celui des travaux à 305 434 218 240 FCFA. Ces contrats sont détaillés ainsi qu'il suit:

LOT

AXE ROUTIER

LINEAIRE

MAÎTRISE D'ŒUVRE/ENTREPRISE

MONTANT MARCHE DE BASE + AVENANT (FCFA TTC)

TAUX D'EXECUTION PHYSIQUE

LOT 1

MAROUA – BOGO

39 Km

CADEK SARL

2 027 082 022

100%

SOCIETE SNER

24 463 391 267

LOT 2

DOUALA - BONEPOUPA

45 Km

GP TAEP/PYRAMIDES INTER

2 250 154 786

49 %

ENCOBAT

26 695 241 977

LOT 3

BONEPOUPA - YABASSI

50 Km

BETA CONSULT

2 587 356 067

65 %

BUNS

36 702 909 889

LOT 4

EKONDO TITI-KUMBA

60 Km

COMETE INTER

2 400 000 000

11,5%

SOROUBAT

38 201 371 742

LOT 5

MANDJOU – AKOKAN

45 Km

GP SCET-TUNISIE

2 395 980 000

90,08 %

MAG SARL

29 245 685 754

LOT 6

AKOKAN – BATOURI

45 Km

GP SCET-TUNISIE

2 302 851 000

62,60%

ZTCC

29 329 001 342

LOT 7

AWAE-ESSE-SOA

33 Km

BEC LA ROUTIERE

2 452 527 856

22,09%

LOT 7 A : AWAE(inter avec la n°10)-CARREFOUR EHAN-ESSE(carrefour Nkomdjong)

SUPER CONFORT

15 340 278 515

22,09%

LOT 7 B : ESSE(carrefour Nkomdjong)- SOA (intersection avec la route Yaoundé/Soa)

49 Km

BOFAS

29 824 493 725

31,70

LOT8

NGAOUNDERE-PARO

70 Km

EGIS Cameroun

2 958 836 630

15,04%

CHINA STATE

31 846 913 799

LOT 9

Foumban-Koumpamatapit – limite Ouest/Nord-Ouest

54 Km

EGIS International

1 476 505 800

17,90%

SOROUBAT

43 784 930 230

SOUS-TOTAL

20 851 294 161

305 434 218 240

TOTAL

490 Km

326 285 512 401

Dans le cadre des Marchés du volet routier du PLANUT déjà attribués, quatre cent douze (412) décomptes ont déjà été émis pour un montant total de 178 322 230 713 FCFA TTC.

DIFFICULTES RENCONTREES ET PERSPECTIVES

Des situations spécifiques sont à relever dans la mise en œuvre de certains chantiers.

Le chantier routier Ekondo Titi-Kumba (avec un taux d'exécution de 11%) est interrompu depuis de nombreux mois, en raison du contexte sécuritaire qui prévaut dans le Sud-Ouest. Des mesures fortes devront être prises sur le plan sécuritaire, pour la reprise rapide des travaux sur ce tronçon de route.

A la suite de la résiliation du Marché des travaux attribués à l'Entreprise ATIDOLF (34 851242 761FCFA TTC) sur le LOT 7(AWAE-ESSE-SOA) le 09 octobre 2019, ledit lot a été réaménagé en deux (02) sous lots, à savoir AWAE (Intersection avec la N10) - Carrefour EHAN- ESSE (Carrefour NKOMNDJONG) d'une part ; et ESSE (Carrefour NKOMNDJONG) - SOA (Intersection avec la route YAOUNDE- SOA), d'autre part. Ceux-ci prennent notamment en compte l'aménagement des traversées des villes d'ESSE et de SOA.

S'agissant des marchés de maîtrise d'œuvre, il y a également lieu de relever qu'à sa demande, et du fait du paiement laborieux de ses décomptes, le marché du BET EGIS International a été résilié à l'amiable sur le Lot N°10 FOUMBAN- KOUMPAMATAPIT- LIMITE OUEST/NORD-OUEST le 30 novembre 2020. A ce jour, la procédure d'attribution du contrôle des travaux par le GROUPEMENT BET COMETE INTERNATIONAL/COMETE ENGINEERING est en cours. L'entreprise est mobilisée sur le terrain depuis le 14 décembre 2020. Les travaux sont restés en arrêt du 31 janvier 2020 au 14 décembre 2020, faute de Mission de Contrôle.

De même à sa demande, et du fait du paiement laborieux de ses décomptes, le Marché du BET EGIS CAMEROUN a été résilié à l'amiable sur le Lot 8 NGAOUNDERE - PARO le 24 mai 2021. A ce jour, la procédure d'attribution du marché de contrôle des travaux au BET INTEGC, qui est déjà mobilisé sur le terrain depuis le 10 mars 2021, est en cours.

A date, le montant total des décomptes payés s'élève à 155 743 366 386FCFATTC, et le montant des impayés quant à lui s'élève à 23 076404 358FCFA TTC.

COMPOSANTE « EAU » (MINEE)

CONTEXTE GENERAL

La composante « Eau » du PLANUT mise en œuvre par le MINEE pour la construction de 3000 forages, se décline en deux (02) étapes (PLANUT I et PLANUT II).

Le PLANUT I lancé en 2015 consistait en la construction de 900 forages dans neuf (09) Régions (100 par Région), et 19 mini adductions d'eau dans la Région du Nord-Ouest. Le PLANUT II lancé en 2017 et réalisé en deux (02) phases, concerne la construction de 588 forages (phase 1) pour un montant d'environ 05 milliards de FCFA et 469 forages (phase 2) pour un montant d'environ 04 milliards de FCFA, dans les Régions septentrionales du pays. Ces marchés ont bénéficié d'un financement de 8,5 milliards de FCFA dans le cadre d'une convention signée avec ECOBANK CAMEROUN.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

En ce qui concerne le PLANUT I :

Huit cent quatre-vingt –dix-huit (898) forages et l'ensemble des adductions d'eau sont achevés, réceptionnés et fonctionnels dans les Régions de l'Est, du Centre, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua, du Sud, du Littoral, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Soit un taux de réalisation de 97,8%.

Concernant le financement, le PLANUT I affiche un taux de consommation de 100% pour les 898 ouvrages réalisés, pour un coût total de 7 869 957 442 FCFA TTC.

Pour ce qui est du PLANUT II :

Quatre cent trente-quatre (434) forages sont achevés pour la phase 1, pour un taux d'exécution physique de 75,78% ; alors que cent quatre-vingt-sept (187) forages ont déjà été réalisés pour la phase 2, soit 48,61% de réalisation.

Les deux (02) phases présentent un total de 1538 ouvrages déjà réalisés sur 1976 prévus, pour un taux d'exécution global de 79,40%.

La phase 1 du PLANUT II a été financée à 100%, pour un montant total de 5 097 775 338 FCFA TTC ; alors que 2 027 948 085 FCFA TTC ont déjà été consommés pour la phase 2, sur les 3 986 500 000 FCFA TTC prévus.

Au total, 14 995 680 865 FCFA ont déjà été consommé sur l'enveloppe de 16 954 232 780 FCFA allouée au départ.

DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées ont principalement trait à la lenteur dans la réalisation des travaux ayant entraîné des dépassements des délais contractuels, l'accès difficile à certains sites, la situation sécuritaire dans certaines zones et quelques erreurs dans certains contrats.

PERSPECTIVES

Pour lever les contraintes ci-dessus, certaines mesures ont été prises, à savoir :

la notification aux entreprises retardataires d'une ultime mise en demeure le 04 novembre 2020, les sommant d'achever les travaux au plus tard le 04 mars 2021 ; l'évaluation à venir de cette mise en demeure, au terme de laquelle des mesures coercitives seront prises conformément à la réglementation en vigueur.

Pour achever les 3000 forages prévus dans le PLANUT/MINEE, il reste à programmer et à réaliser 1043 forages à exécuter en deux (02) phases, pour un coût prévisionnel de 8 984 500 000 FCFA, ainsi qu'il suit :

PLANUT II, étape 3 : construction de 522 forages dans le septentrion et dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; PLANUT II, étape 4: construction de 521 forages dans le septentrion et dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Le MINEE sollicite en outre l'extension de la composante « Eau » à un PLANUT III, qui pourrait être réalisé en trois (03) phases à partir de l'exercice 2025, pour la construction de 1926 forages supplémentaires dans le septentrion et un coût prévisionnel estimé à 22 313 904 186 FCFA.

COMPOSANTE « ENERGIE » (MINEE)

CONTEXTE GENERAL

La composante « Energie » du PLANUT mise en œuvre par le MINEE, se décline à travers les deux (02) projets de renforcement et de stabilisation des réseaux électriques des villes Yaoundé et de Douala, ainsi que le projet d'aménagement hydroélectrique de Bini Warak.

Dans le cadre du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électrique de la ville de Yaoundé :

L'entreprise ELECNOR SA chargé des travaux doit :

construire une ligne de transport 90 KV dans la ville de Yaoundé, allant du poste d'Ahala au poste de Nkolanga, et ensuite du poste de Nkolanga au poste de Nkondengui ; construire le nouveau poste 90/30/15 KV de Nkolanga ; effectuer des travaux d'extension des postes existants d'Oyom-Abang, Ahala, Ngousso et Kondengui.

Le coût a été estimé à 37 285 501 043 FCFA pour les travaux et 2 099 905 193 FCFA pour la maîtrise d'œuvre.

De même dans la ville d'Edéa, Région du Littoral, l'entreprise ELECNOR devrait construire le nouveau poste d'Edéa et effectuer les travaux du rabatement de la ligne 225 KV Edéa- Kribi, au nouveau poste d'Edéa.

En ce qui concerne le projet de renforcement et la stabilisation du réseau de la ville de Douala :

L'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES doit construire :

une ligne de transport 225KV double terre entre Mangombe-Logbaba-Logbessou et Bekoko ; des lignes 90 KV entre Logbessou-Makepe ; les postes de transformation de Logbessou, Sodiko ; l'extension des postes de Ngodi Bakoko, Deido, Koumassi ; la refonte du poste de Makepe.

Le coût estimatif est d'environ 148 milliards de FCFA financés par SOCIETE GENERALE et DEUTSCHE BANK.

Le projet d'aménagement hydroélectrique de Warak sur la BINI :

Il est situé dans la localité de MBANG-MBOUM, Arrondissement de NGAN-HA, Département de la VINA, Région de l'ADAMAOUA. Il vise :

la construction d'une usine de pied équipée de trois (03) turbines de type Francis de puissance nominale 25 MW chacune pour une capacité totale de 75 MW, générant annuellement 306 GWH qui seront injectés dans le Réseau Interconnecté Nord à travers une ligne de 225KV vers le poste abaisseur qui sera construit à WOURO-SOUA ; la construction des voies d'accès dans la zone du Projet sur un linéaire de 23km environ; la construction d'une cité du Maître d'Ouvrage et des infrastructures d'accompagnement socio-économique.

L'objectif de ce projet est d'accroître l'offre en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN) d'une part, et promouvoir l'interconnexion électrique avec la République du Tchad et la République Fédérale du Nigéria d'autre part.

Le coût total du projet est évalué à 213 882 363 657 F CFA, dont 85% financés par un prêt octroyé par l'INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA (ICBC), soient 181,8 Milliards de FCFA ; et 15% financés par le budget de la République du Cameroun, soit 32,1 Milliards de FCFA.

Le délai de livraison des ouvrages est de quarante-huit (48) mois, compris dans la période allant de 2021 à 2025.

POINT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Pour ce qui est de la situation des travaux du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé, le taux d'exécution global des prestations, est d'environ 72%. Il se décline comme suit:

pour les études: 95,61%; pour les fournitures: 94,78% ; pour les travaux: 44%.

Le taux d'exécution des prestations par ouvrage se traduit ainsi que suit:

ligne 225 KV du rabatement Edea-Kribi (7,2km) : 80,85% ; ligne 90 KV Ahala-Nkolanga-Kondengui (18,2 km) : 68,77% ; construction du nouveau poste 225 KV d'Edéa : 80,85 ; extension du poste 225/90 KV existant d'Oyomabang : 88,85 ; extension du poste 90/60/15 KV existant de Ngousso : 55% ; extension du poste 90/60/15 kV existant d'Ahala : 91,95% ; construction du nouveau poste 90/30/15 KV de Nkolanga : 54%. Il ne concerne que les études et les fournitures, les travaux étant à 0% ; extension du poste 90/15 KV existant de Kodengui : 67%.

Le taux de consommation financière du marché à date est de 67,52%, les prestations effectuées par le prestataire ayant été payées à hauteur d'un montant de 20 057 097 217 FCFA.

Concernant le projet de renforcement et la stabilisation du réseau de la ville de Douala, toutes les études sont réalisées et la maîtrise d'œuvre devant accompagner le Gouvernement dans ledit projet est recrutée.

La Déclaration d'Utilité Publique dudit projet a été renouvelée le 20 juillet 2020 et la Commission Départementale de Constat et d'Evaluation des biens impactés par le projet a été mise sur pied pour le site du Poste de Logbessou. Des ressources nécessaires pour le fonctionnement de ladite Commission avaient été transférées. Il est attendu la transmission du rapport de la Commission Départementale du Wouri sur les travaux d'évaluation du site de Logbessou.

Le MINEE a obtenu du MINFI une dérogation d'un montant fixe de 50 000 FCFA représentant les frais d'enregistrement du projet par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES& SERVICES.

L'entreprise a obtenu une fois de plus du MINFI le paiement de la Taxe sur les Revenus d'un

taux de 5%, sur les services réalisés dans le cadre dudit projet, conformément à la convention fiscale franco-camerounaise de 1976. En outre, dans le cadre dudit projet, l'Etat du Cameroun prendra en charge la TVA ainsi que les droits de douane.

Dans la poursuite de la procédure de contractualisation et en respect du Code des Marchés Publics, le Ministre de l'Eau et de l'Energie a transmis à l'entreprise BOUYGUES au mois de juillet, le dossier de consultation des entreprises, à l'effet de leur permettre de préparer leurs offres et de les lui transmettre.

En ce qui concerne le projet d'aménagement hydroélectrique de BINI à Warak, les études APD élaborées par SINOHYDRO Co. Ltd ont été validées par le Maître d'œuvre.

L'offre soumise par SINOHYDRO relativement à l'exécution des travaux pour la première vague, a été validé par le Maître d'Œuvre du Projet. Le contrat des travaux a été signé le 02 septembre 2019.

Les décrets de classement de la zone d'emprise du projet dans le domaine public artificiel ont été signés le 1er juillet 2021.

Les travaux achevés concernent notamment :

la « base vie » de l'entrepreneur ; le camp des travailleurs locaux (camerounais) d'une capacité de 300 personnes ; les voies d'accès pour usage des travaux sur une longueur de 31 kilomètres ouvertes et régulièrement entretenues ; les magasins des explosifs au camp militaire à Ngaoundéré ; les laboratoires, les autres ateliers et les magasins ; la route menant à la carrière de sable située à 07 kilomètres de la RN20, ouverte et régulièrement entretenue ; la centrale à béton ; la centrale de concassage des granulats ; l'installation d'une grue à tour ; le laboratoire géotechnique du chantier ; et l'excavation de la partie gauche de l'emprise de la digue.

Les travaux sont pratiquement en arrêt sur le site du projet, avec un taux d'avancement estimé 09%. Toutefois, il convient de relever que la consommation des délais sera évaluée à partir de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux, qui reste attendu.

DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électrique de la ville de Yaoundé concernent principalement les travaux de construction des lignes 90KV et 225 KV, ainsi que du poste de Nkolanga, qui sont affectés par: l'attente de la signature du projet d'avenant 2 en cours d'examen au MINEE. Cet avenant intègre au marché de base, certains prix nouveaux, notamment ceux de nouveaux types de Pylônes et les chaînes d'isolateurs, qui seront nécessaires pour les travaux des lignes 90 KV et 225 KV. Le MINCOMMERCE a été saisi pour la validation desdits prix. Leur réponse est attendue par le MINEE pour donner une suite à ce dossier ; l'attente du décret d'indemnisation des personnes victimes de pertes ou de destructions des biens dans le cadre du projet de construction de la ligne 90 KV Ahala-Nkolanga-Kondengui, ainsi que la construction du nouveau poste de Nkolanga ; le blocage des travaux de fondation et montage des pylônes sur la ligne 90 kV Ahala-Nkolanga-kondengui par certains propriétaires terriens impactés par le tracé de la ligne (41 pylônes bloqués).

NB : il convient de signaler que les deux (02) dernières difficultés pourraient trouver des

solutions imminentes au regard de la signature très récente des décrets de classement et d'indemnisation, dont le coût total est estimé à environ 1 500 000 000 FCFA.

Par ailleurs, l'exécution du marché de la maîtrise d'œuvre par le Groupement TRACTEBEL/FATSONS dans le cadre du suivi des travaux, connaît quelques difficultés, notamment celles liées aux paiements des prestations exécutées. En effet, ceux-ci sont actuellement payés partiellement, car n'intégrant pas le paiement du personnel d'appui utilisé.

Pour ce qui est du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électrique de la ville de Douala, on relève que la convention de financement signée le 31 mars 2018 est dépassée. Il est important de rappeler que la durée du projet était de trente-six (36) mois à partir de la date de signature de mutation du contrat commercial en contrat des travaux. A date, le contrat des travaux n'est pas signé, alors que ledit projet devait être réceptionné en 2021.

On déplore en outre le retard de transmission de l'offre de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES au Maître d'Ouvrage, qui lui avait transmis le Dossier de Consultation des Entreprises depuis juillet 2021 ; Il en est de même du rapport de la Commission Départementale, qui doit être transmis au Ministère du Domaine et des Affaires Foncières.

En ce qui concerne le projet d'aménagement hydroélectrique de BINI à Warak, la principale contrainte est relative au non-paiement du décompte d'avance de démarrage à l'entreprise SINOHYDRO Co. Ltd.

PERSPECTIVES

Concernant le projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé, il est envisagé d'accélérer la procédure de traitement et de signature de l'avenant 2 au marché, de l'avenant 1 au marché du suivi des travaux, mais également d'entamer des négociations avec les propriétaires terriens qui s'opposent aux travaux.

En outre, afin de remédier au paiement partiel du Groupement TRACTEBEL/FATSONS, un projet d'avenant au marché du MOE a été élaboré et les procédures d'examen et de signature dudit avenant sont en cours.

S'agissant du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Douala, il est envisagé de renouveler la convention de financement avant une éventuelle signature du contrat des travaux, ladite convention ayant été négociée en son temps hors TVA, TSR et droit de douane.

On prévoit en outre d'élaborer et de signer le contrat des travaux avec BOUYGUES ENERGIES & SERVICES et de veiller à actualiser les différentes études dans le cadre dudit projet (APS, APD, EIES) car celles-ci ont été réalisées entre 2015 et 2016.

Il est également prévu de faire homologuer le sous détail des prix unitaires par le Ministère du Commerce.

En ce qui concerne le projet d'aménagement hydroélectrique de BINI à Warak, les besoins budgétaires pour le CDMT 2022-2024 sont de :

11 697 000 000 FCFA en 2022 ; 10 487 000 000 FCFA en 2023 ; et 8 127 000 000 FCFA en 2024.

Les ressources attendues du Partenaire Financier INDUSTRIAL AND COMMERCIAL BANK OF CHINA (ICBC) sont de 47 479,04 milliards de FCFA en 2022 ; 48 439,76 milliards de FCFA en 2023 et 35 066,56 milliards de FCFA en 2024.

LA FINALISATION DES TRAVAUX PREPARATOIRES A LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS (CAN) DE FOOTBALL « CAMEROUN 2021 » :

Dans la perspective de l'augmentation de l'offre d'infrastructures sportives en général, et de l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) masculine en 2022 en particulier, plusieurs infrastructures sportives ont été réhabilités et construites, d'autres étant en cours d'achèvement.

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

SITE D'OLEMBE A YAOUNDE

La compétition s'est déroulée sur ce site à la satisfaction de l'opinion nationale et internationale, malgré le regrettable incident mortel du 24 janvier 2022.

Le stade a été mis en exploitation sans doute sans rodage suffisant ou idoine de tout le personnel de service, y compris celui de la CAF/FIFA. Le réseau d'assainissement des eaux usées a trahi des dysfonctionnements significatifs. Des toilettes sont non fonctionnelles dans la zone Est, ce qui a conduit à l'utilisation des toilettes mobiles. Beaucoup de travaux restent à effectuer à l'instar de l'achèvement de l'hôtel, du centre commercial, des salles de cinéma, du musée, du gymnase multisports, de la piscine olympique, du bitumage des voies autour du stade etc. Il n'y a pas eu de problème de fourniture en électricité. Il est souhaitable que l'Administration prenne en main les travaux restant sur le site d'Olembé (sur le stade et le complexe de manière générale) pour les mener à terme dans les meilleurs délais, notamment discuter avec l'entreprise des ajustements éventuels de son contrat. Par ailleurs, il serait indiqué que l'entreprise MAGIL produise tous les plans de recollement et guides d'utilisation assumés par elle, sur l'ensemble des ouvrages et corps d'état exécutés sur le terrain, pour une meilleure exploitation ultérieure du stade principal d'Olembé.

SITE DE MFANDENA A YAOUNDE

La compétition s'est déroulée sur ce site à la grande satisfaction de l'opinion nationale et internationale. Le stade principal de Mfandena a été rénové il y a environ six (06) ans. Cependant certaines de ses composantes ont dévoilé de l'usure et des fragilités pendant la compétition. Les pose pieds des gradins de la zone d'extension Sud-ouest, dans un état de vétusté avancée, ont fait l'objet avant la compétition d'un remplacement partiel suivant une solution technique précaire. Il faut envisager le remplacement de l'ensemble de ces pose- pieds par des tôles galvanisées. La toiture métallique corrodée sur la zone présidentielle mérite une attention particulière. Plusieurs sièges sont à remplacer. Malgré les belles performances de la pelouse et de la piste d'athlétisme, celles-ci sont à surveiller. Les problèmes d'alimentation en eau et électricité requièrent de la vigilance de l'Administration.

La terrasse accessible de cette toiture peut être mise à profit, notamment pour accueillir des cérémonies.

L'achèvement intégral des travaux de construction du Complexe sportif d'Olembe, la mise à niveau du stade omnisport de Mfandena, et l'entretien des neuf (09) stades réhabilités, construits ou en construction dans la ville de Yaoundé se doivent de retenir la plus grande attention de l'Administration.

C- SITE DE DOUALA

La compétition s'est déroulée sur ce site à la satisfaction de l'opinion nationale et internationale,

malgré la polémique autour de l'aire de jeu du stade principal de Japoma.

De grosses frayeurs sur la question de sécurité ont été observées autour du stade avant la compétition. Des segments de clôture de sécurité ont été construits en urgence les dix (10) derniers jours avant l'ouverture de la compétition, et ont permis de sécuriser certaines zones d'accès au stade avec l'appui des forces de l'ordre et des autorités administratives de la Région du Littoral. Cette clôture se doit d'être achevée. La problématique de l'envahissement de l'aire de jeu du stade de Japoma doit faire l'objet d'une attention particulière et d'un traitement idoine. La pelouse du stade principal de Japoma a montré des faiblesses, notamment l'arrachement du gazon et sa mauvaise qualité visuelle. L'éventualité de la reprise du substrat, et du remplacement du gazon par une espèce hybride mieux adaptée à l'environnement de Japoma, doit être sérieusement examinée. Aucun dysfonctionnement majeur n'a été signalé à l'intérieur du stade. Les ascenseurs et autres espaces ont bien fonctionné, notamment les espaces de convivialité qui étaient constamment bondés de monde. Il est impératif que toutes les réserves émises lors des opérations de réception provisoire soient levées (notamment l'instauration des mesures de sécurités informatique, électronique et électrique), que des ordres de service soient émis à cet effet, mais également pour encadrer les délais d'achèvement des travaux en cours sur le terrain.

L'achèvement intégral des travaux de construction du Complexe sportif de Japoma, l'achèvement des travaux de réhabilitation du stade de la Réunification à Bependa (y compris ses annexes) et l'entretien des six (06) stades construits dans la ville de Douala se doivent de retenir la plus grande attention de l'Administration.

SITE DE BAFOUSSAM

La compétition s'est déroulée sur ce site à la grande satisfaction de l'opinion nationale et internationale. Cependant le stade de compétition de Kouekong à Bafoussam est un stade à risques, essentiellement sur le volet de l'alimentation en énergie électrique suivant les exigences de la CAF/FIFA. Ce stade n'est pourvu que d'un groupe sous-dimensionné. Le fonctionnement et la mise en synchronisation des groupes de location n'ont pas été satisfaisants pendant la CAN. La réussite observée, du point de vue de la fourniture et la stabilité de l'énergie électrique est largement due au soutien et renfort du MINEE au travers des groupes électrogènes fournis par ENEO pour la circonstance. Une mise à niveau sur ce volet s'impose pour les échéances à venir.

Par ailleurs, le problème de surchauffe des armoires électriques des mâts d'éclairage qui a été provisoirement résolu par AB-TECH par des ventilateurs pendant la compétition, doit être définitivement résolu. L'efficacité des interventions de Groupe Y.F contractualisé pendant la CAN devra être vérifiée après cette compétition.

L'achèvement des travaux de réhabilitation du stade de tocket et l'entretien des huit (08) stades construits dans la région de l'Ouest se doivent de retenir la plus grande attention de l'Administration.

SITE DE LIMBE/BU EA

La compétition s'est déroulée sur ce site à la grande satisfaction de l'opinion nationale et internationale, malgré toutes les appréhensions en rapport avec la sécurité.

Sur ce site, les problèmes étaient quasiment les mêmes que sur le site de Bafoussam. Le

problème d'électricité a été résolu par l'alimentation en énergie avec des groupes électrogènes de location. Ces groupes n'ayant pas pu être synchronisés, le stade a été segmenté et alimenté par secteur. Une mise à niveau sur ce volet s'impose pour les échéances à venir.

Le problème de surchauffe des armoires des mâts d'éclairage vécu de la même façon qu'à Bafoussam, devra être réglé durablement. L'efficacité des interventions de Groupe Y.F contractualisé pendant la CAN devra être vérifiée après cette compétition.

L'achèvement des travaux (pour certains stades d'entraînement), la réhabilitation (pour certains stades d'entraînement) ou l'entretien des six (06) stades construits dans les villes de Buea et Limbe se doivent de retenir la plus grande attention de l'Administration.

SITE DE GAROUA

La compétition s'est déroulée sur ce site à la grande satisfaction de l'opinion nationale et internationale.

Toutes les pelouses des différents stades ont été de bonne tenue. Les stades d'entraînement ont bien fonctionné, mais des travaux résiduels des bâches à eau et d'électricité (installation des armoires électriques) restent à achever. De même, les groupes électrogènes devront être acquis à titre de source d'énergie alternative pour les stades CENAJES et COTON SPORT.

La réussite observée, du point de vue de la fourniture et la stabilité de l'énergie électrique est largement due au soutien et renfort du MINEE au travers des groupes électrogènes fournis par ENEO pour la circonstance.

Par ailleurs, il serait indiqué que les travaux des stades POUMPOUMRE et REYRE reprennent et soient conduits à leur terme.

L'achèvement des travaux de construction des stades d'entraînement, et l'entretien des six (06) stades construits dans la ville de Garoua se doivent de retenir la plus grande attention de l'Administration.

INFRASTRUCTURES HOTELIERES

Les infrastructures hôtelières à Limbe/Buea et Bafoussam se sont comportées globalement à satisfaction, celles de Douala et Yaoundé également. La gestion de l'hôtel la Benoué à Garoua a été confiée à la Société Nationale d'Investissement (SNI) pendant la CAN, avec un appoint technique de l'entreprise PRIME POTOMAC. Il est urgent que les conditions idoines d'achèvement des travaux et équipements résiduels de cette infrastructure soient examinées et réunies.

De même, les travaux de l'hôtel cent (100) chambres se doivent d'être achevés.

Cet achèvement des travaux devra se faire concomitamment avec le règlement de la dette sociale de l'entreprise.

VOIES D'ACCES

La situation des voies d'accès aux sites CAN est globalement satisfaisante. Cependant à Douala, il se pose toujours le problème des travaux à achever à l'entrée Est de la ville, mais également à Yaoundé, la réalisation des voies supplémentaires autour du Complexe Sportif d'Olembé.

De même, la question de la mobilité urbaine doit être réglée durablement et de toute urgence dans les villes de Douala et Yaoundé.

HOPITAUX

Les infrastructures sanitaires n'ont pas posé de problèmes majeurs. Cependant il est à noter que les plateaux techniques sont très sensibles aux variations du courant électrique. Par conséquent, l'Administration devrait assurer la fourniture d'une énergie stable et de bonne qualité, ce qui est loin d'être le cas en ce moment sur tous les sites.

L'Administration se doit également de mobiliser suffisamment de personnels de qualité pour la maintenance et l'exploitation idoine des nouvelles structures sanitaires dévoilées pendant la CAN.

En guise de conclusion, il faut dire qu'à date, les principaux problèmes à adresser concernent l'achèvement de l'ensemble de ces infrastructures et la garantie de leur fonctionnalité optimale. La performance du fonctionnement de ces installations passe par la mise à niveau de certains corps d'état, l'achèvement intégral des travaux suivant les cahiers de charges et l'équipement à bonne date de toutes ces infrastructures, la mobilisation à court terme des budgets suffisants pour leur entretien et leur maintenance, mais surtout la mise en place d'un environnement institutionnel et de conditions idoines pour l'exploitation adéquate de ces installations ultramodernes.

Il convient de signaler, que la Très Haute Hiérarchie nous a signifié à plusieurs reprises, sa satisfaction pour le travail accompli dans le cadre de la préparation de la CAN TOTAL ENERGIES 2021.

La Très Haute Hiérarchie souhaite que des dispositions idoines soient maintenues en place, pour accompagner l'achèvement des projets encore en cours (notamment la gestion contractuelle post CAN des différents contrats), et aider à la réflexion stratégique en rapport avec l'avenir de ces installations sportives avant-gardistes dont notre nation doit rester fière.

FINALISATION DES NEGOCIATIONS EN VUE DE LA CONCLUSION DE LA PREMIERE REVUE DU NOUVEAU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER (PEF) TRIENNAL 2021-2024 CONCLU AVEC LE FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL (FMI)

En prélude à la signature de la lettre d'intention et du Supplément du Mémorandum de politiques économiques et financières du Gouvernement, l'évaluation de la revue interne du FMI fait état de ce que les perspectives restent positives, nonobstant la rémanence de la pandémie liée à la COVID 19 et la persistance des chocs sécuritaires. En effet, il était ressorti sur la base des données provisoires que la performance du Programme était globalement satisfaisante, avec notamment le respect de l'ensemble des six (06) critères quantitatifs à fin juillet 2021.

Toutefois, deux (02) et non (03) des cibles indicatives ont été manquées, à l'instar du plafond des Interventions Directes de la SNH.

Bien plus, la mise en œuvre de certaines réformes reste également tributaire de certaines procédures de passation de marchés (études diagnostiques des entreprises publiques et audit de la dette) et des discussions avec les Partenaires Techniques et Financiers notamment sur le diagnostic de la politique fiscale.

Un accent particulier a été porté par le FMI sur la viabilité financière de la SONARA qui fait peser un risque systémique sur les banques et sur l'ensemble de l'économie.

De manière surabondante, la Banque Mondiale a conditionné son appui budgétaire par la prise en compte des recommandations de l'étude diagnostique de la SONARA.

En ce qui concerne la transparence dans la gestion des Fonds COVID, le MINFI a instruit ses

services compétents à l'élaboration du Rapport 2021.

A l'examen, conformément aux objectifs contenus dans la loi de finances 2022, la politique du Gouvernement en matière de finances publiques continuera de reposer sur l'effort de consolidation budgétaire, tout en protégeant non pas les « dépenses courantes » mais les « dépenses sociales prioritaires ».

En effet, dans l'optique de consolider les perspectives de croissance positives en 2021 (3,5%), 2022 (4,2%) et 2023 (4,7%), cet effort visera notamment : (i) la réduction du déficit budgétaire en 2021 (3,2%) 2022 (2%), 2023 (1,5%) ; (ii) le renforcement de la viabilité de la dette 2021 (44,9%) 2022 (45,4%); (iii) et de la stabilisation de la position extérieure avec un taux de couverture de 5 mois d'importation pour la région, en soutien de l'effort communautaire en zone CEMAC.

Pour ce qui est de la satisfaction du besoin de financement du Budget de l'Etat, il convient de relever que la loi de finances 2002 a prévu des appuis budgétaires de 369 milliards de FCFA. A cet effet, le succès de la première revue revêt une importance particulière, dans la mesure où en plus du décaissement attendu du FMI et des relèvements potentiels des quotes-parts de la Banque Mondiale et de la BAD, il conditionne les appuis budgétaires des autres Partenaires Techniques et Financiers (PTF), à l'instar de l'Agence Française de Développement (AFD), à hauteur de 46 milliards de FCFA.

A l'analyse, autant le dire, le supplément du Mémoire ne semble pas contenir a priori de mesures fiscal-budgétaires à fort impact social ou susceptibles d'avoir un impact sur la vie chère. Bien plus, le FMI a salué la mise en œuvre par les services d'assiette des abattements que le PRC/CE a instruit au Gouvernement, en vue de la maîtrise de l'inflation autour de 2,2% en 2021, ce, malgré l'augmentation des prix internationaux, notamment du fret maritime et des produits alimentaires.

Toutefois, il y a lieu de mettre en perspectives quelques points d'attention qui appellent le Très haut arbitrage du Chef de l'Etat, si leur mise en œuvre respective venait à être entérinée. Il s'agit de :

- la lisibilité à donner en écho à la Stratégie Nationale de Développement (SND30) au Programme d'Impulsion Initiale (P-I-I) préparé par le MINEPAT, en liaison avec le secteur privé. Cette exigence tiendrait compte des recommandations des questions orales aux Parlement, ainsi que du besoin d'assistance technique proposé par le FMI notamment sur les projets et filières prioritaires, dont les effets sur l'économie nationale seraient immédiats, dans l'optique de porter notre taux de croissance à plus de 8% ;
- la finalisation du projet de décret portant création, organisation et fonctionnement du Fond de maturation et d'indemnisation des projets d'investissement public soumis en exécution de Vos directives à Votre Très Haute appréciation (point 25 page 9);
- la rationalisation du cadre juridique et réglementaire régissant les PPP, en prélude à la défense de la position du Cameroun au Sein du Groupe de Travail Elargi au Pays Membres (GTM) mis en place par la Commission de la CEMAC dans le cadre de la préparation d'un projet de directive communautaire sur les PPP (point 25 page 9);
- le renforcement non pas « des dépenses courantes », mais des « dépenses sociales » (transferts monétaires inconditionnels, étude diagnostiques des retraites) (point 25 page 9);
- l'affectation du Droit d'accise Spécial non pas « au financement des administrations locales » mais au financement

de « la politique nationale d'enlèvement des ordures » (point 28 page 10) ; l'intégration de la SONARA dans la liste des entreprises admises au protocole d'accord sur les Restes à Recouvrer de la DGD (point 30 page 10) ; l'exonération fiscale à l'importation pour les projets financés par les bailleurs gagnerait à exclure en tant que de besoin les biens d'équipements ou ceux à forte intensité technologique ; (point 30 page 10) ; - le non renseignement des modalités de consolidation de la fiscalité de développement axée sur le soutien au secteur productif, ainsi que la promotion de la transformation locale et l'accompagnement des exportations à travers la mise en œuvre de la politique d'import substitution, notamment en direction des champions nationaux (point 30 page 11) ; la prise en compte dans les Termes de Référence de l'assistance technique relative à l'étude diagnostique sur la politique fiscale des contraintes et des particularismes du secteur informel camerounais (point 32 page 11) ; la suppression du régime de prise en charge des impôts et taxes sur les marchés à financements extérieurs (point 32 page 11) ; la refonte de la fiscalité immobilière en prélude à la réforme de la fiscalité locale gagnerait à être mise en perspective avec l'étude diagnostique de la politique fiscale (point 32 page 11) ; « la réalisation d'une étude sur les prix homologués ou administrés avec pour objectif de revoir, si nécessaire leur formule de détermination et ou leur libéralisation éventuelle » ne peut faire l'économie de l'examen des mesures d'accompagnement potentielles, le cas échéant (point 40 page 13) ; l'instauration d'une structure transversale de pilotage et de coordination de la politique de l'Etat actionnaire avec le concours technique de l'ensemble des structures impliquées mais sur le modèle d'une Agence Nationale des Participations Publiques (point 41 page 14) ; le choix plus coercitif d'un décret en lieu et place du choix d'une instruction prise à la diligence du MINFI, afin d'asseoir la gouvernance des contrats programmes au sein des entreprises publiques, à l'instar des contrats de performance pris à la diligence du MINEPAT pour les Unités de Gestion Projet et Programmes (point 42 page 14) ; des éléments de clarification sur la restructuration de la SONARA sont attendus au sujet de la répartition de la nouvelle géographie du capital et du niveau optimal de fonds propres envisagé par le MINFI, en vue de soumettre le schéma consolidé à Votre Haute approbation (point 43 pages 15) ; la poursuite du débat sur l'alignement ou la mise en cohérence de la révision de la loi de 2013 sur les incitations à l'investissement privé avec les autres régimes fiscaux incitatifs relatifs aux PPP et aux zones économiques (point 51 page 17) ; la reprécision de la définition légale de la corruption et des infractions assimilées pourrait être envisagée en l'absence d'un dispositif légal spécial et autonome. Toutefois elle a déjà été prévue de manière explicite dans les articles 134, 134 bis, 135, 137, et 161 du Code pénal, par ailleurs étendue dans le Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun. En outre, la mise en application des dispositions de l'article 66 de la loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 suppose des prérequis et en tout état de cause l'obligation de déclaration de patrimoine n'incombe pas seulement aux Hauts fonctionnaires mais à tout détenteurs de toute autorité publique, élu, ou Membre du Gouvernement.

De même, en dehors de l'assistance technique, le renforcement, certes opportun des capacités organisationnelles de la Chambre des Comptes, au-delà de ce qui a été concédé dans la loi portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques nécessiterait une révision constitutionnelle, ou encore une modification de la loi portant organisation et fonctionnement de

la Cour suprême, dont l'initiative n'appartient pas à ce stade au Gouvernement (point 54 page 18) ;

la publication d'un rapport diagnostic complet sur la situation de la gouvernance au Cameroun autour de tous les acteurs directement impliqués (point 54 page 18) ; la promotion de l'égalité du genre devrait prendre en compte toutes les questions de genre. Cela est d'autant plus vrai dans la mesure où elle ne saurait se limiter aux aspects sexo-spécifiques (homme, femme) et devrait prendre en compte dans une dynamique inclusive et au nom de l'égalité des chances toutes les couches vulnérables de la population (les femmes, les jeunes, les enfants victimes des violences sexuelles et les personnes handicapées) (point 57 et 58 page 19).

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

S'agissant de l'amélioration du cadre de vie et travail des personnels des SPM, il y a lieu de faire mention des avancées suivantes :

Situation générale du projet

Les travaux de réalisation en mode conception-réalisation d'un immeuble de bureaux sur l'espace des parkings des Services du Premier Ministre à Yaoundé exécutés par l'entreprise VISA LONGCHAMP, sous la supervision et le contrôle du groupement VALORIS / INTEL'AF se dirigent déjà à leur terme car 90% des prestations sont réalisés.

Si la qualité des travaux est globalement satisfaisante, les délais d'achèvement des travaux quant à eux sont difficiles à maîtriser notamment à cause du contexte sanitaire mondial (Covid-19) et de la guerre en Ukraine qui ont occasionné le retard d'approvisionnement de certains matériaux.

Faits marquants

Les principaux faits marquants du présent projet :

1er avril 2022 : suspension des délais d'exécution des travaux par le Maître d'Ouvrage ;

20 avril 2021 : signature de l'avenant n°1 de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage relatif à la modification du coût du marché et prolongation des délais.

15 octobre 2020 : avenant n°1 de l'entreprise relatif à la modification des quantités, du coût et prolongations des délais ;

Livrables

L'avancement physique des travaux est estimé à 90%. Listings des travaux réalisés et des travaux restants. Les travaux restant à exécuter pour l'ensemble du projet :

Etudes :

Les études sont réalisées à 99% ; Les études du bâtiment sont achevées ; les études restantes sont liées aux travaux de VRD

Gros œuvre :

Les travaux du gros œuvre sont achevés à 100% : à savoir la réalisation de tous les poteaux, poutres, dalles, maçonneries, voiles et escaliers.

Étanchéité :

Les travaux d'étanchéité sont réalisés à 85% (étanchéité de la toiture terrasse, étanchéité des voiles enterrés, cuvelage des ascenseurs) ; Les travaux restants sont estimés à 15% (raccords et finitions partie en cours de réalisation).

VRD :

Le VRD est réalisé à 25% à savoir : la réalisation des regards, la pose des pavés auto bloquant, caniveaux, murs de soutènement côté INS. Les travaux de VRD restant sont : le bitumage de la route d'accès, bétonnage murs soutènement côté immeuble rose, raccordement des pavés, raccordement des réseaux (eau, électricité, téléphone).

Menuiserie bois :

La menuiserie bois est réalisé à 70% à savoir : réalisation des portes en bois laminé, des placards. Les travaux de menuiserie sont achevés aux étages 6, 5, 4 et 3.

Les travaux restants des étages 2, 1 et RDC sont le vernissage et la fixation des portes.

Murs rideaux :

Les murs rideaux sont réalisés à 85% à savoir : réalisation des murs rideaux (ossature), pose des vitrages securit, pose des ouvrants, habillage en panneaux composite. Les travaux restants sont pose de prismes, habillage en panneaux composite des niveaux RDC et RDJ

Faux-plafonds :

Le faux plafond est réalisé à 70%. Le faux plafond est réalisé à tous les étages (Etage 6,5,4,3,2,1 et RDC). Les travaux restants sont le réglage et la pose des dalles minérales Pose des portes RDC et étage 1 et raccords.

Peinture :

Les travaux de peinture sont réalisés à 75% aux étages 6,5,4,3,2,1 et RDC à savoir : enduit des surfaces, préparation des surfaces et pose des premières couches de peinture et raccords. Les travaux restants sont la peinture proprement dite (peinture au rouleau dernière couche)

Revêtements durs (Granites, Marbres et carreaux) ;

Les travaux de revêtement des sols et murs sont réalisé à 80% à savoir : fourniture et pose des carreaux, dans tous les bureaux de l'immeuble, la fourniture et la pose des granite sur tous les espaces de circulation et dans les cabinets ministériels, la fourniture et la pose des marbres dans les cabinets ministériels et les salles d'eau. Les travaux restants sont les finitions et le lustrage des marbres et granite.

Plomberie :

Les travaux de plomberie sont réalisés à 80% à savoir : fourniture et pose des terminaux sanitaires, des équipements sanitaires, le raccordement, le branchement et l'évacuation à tous les étages de l'immeuble. Les travaux restants sont le branchement du local surpression, la mise en service, et les différents tests de sécurité.

Climatisation – ventilation – désenfumage :

Les travaux de Désenfumage – ventilation – climatisation sont réalisés à 85% à savoir : installation de 02 CTA, raccordement et branchement, fourniture et pose des gaines d'extraction d'air et d'amenés d'air neuf, fourniture et pose des cassettes de climatisation. Les travaux restants sont la mise en service et les différents tests de pression, le désenfumage de la partie voûtée.

Electricité courant fort / courant faible :

Les travaux de courant fort et courant faible sont réalisés à 75% à savoir : la fourniture et la pose des chemins de câbles, le raccordement, la pose des appareils électriques, le branchement des équipements électriques dans les locaux techniques, de l'appareillage de sécurité incendie, des caméras de surveillance et raccordement des machines de moteurs de

désenfumage à la toiture terrasse. Les travaux restants sont la fourniture et pose des tableaux électriques et le branchement au réseau ENEO.

Groupe électrogène :

Le groupe électrogène est réalisé à 85% à savoir la fourniture et la pose. Les travaux restants sont le branchement et la mise en service par un système de gestion automatique des 2 groupes.

Ascenseurs :

Les ascenseurs sont réalisés à 90% à savoir la fourniture et la pose des appareils de levage. Les travaux restants sont la pose du monte-charge, la mise en service et les tests de sécurité.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le Budget 2021 du programme n°010 des SPM se chiffre en AE et CP à FCFA 2 058 152 000. Ce budget a été consommé à hauteur de 99,59%.

S'agissant du budget 2022 du programme n°010 qui s'élève à la somme de FCFA 2 376 152 050. Il y a lieu de dire qu'au troisième trimestre, son taux d'exécution est de 96,43%.

Le budget alloué aux activités du programme n°011 au titre de l'exercice 2021 est de FCFA 15 617 848 000. Son taux d'exécution au terme dudit exercice budgétaire est estimé à 99,30%.

Pour ce qui est de l'exercice 2022, le programme n°011 est doté d'une enveloppe de FCFA 16 007 343 150. Le taux d'exécution au terme du troisième trimestre de l'année est de 56,21%.

D'une manière spécifique, s'agissant de l'exécution du budget de l'exercice 2022 du programme n°011 dans sa composante « fonctionnement » qui est évalué à la somme de FCFA 9 325 357 150, il y a lieu de signaler que celui-ci est consommé à hauteur de 84,93% au troisième trimestre.

La part des investissements dans le budget 2021 du programme n°011 est évaluée à FCFA 5 000 000 000. Son taux d'exécution est évalué à 99,58%.

S'agissant du BIP 2022 qui est de FCFA 5 500 000 000, son exécution rendu au troisième trimestre de l'année, est de 09,22%. Celui-ci connaît un taux aussi bas du fait de l'attente des décomptes des entreprises en charge de la construction du bâtiment 2SS+R+6 qui doit être livré à la fin de l'exercice 2022. En tout état de cause, au regard des échanges avec l'entreprise en charge des travaux, il n'y a pas lieu de s'inquiéter car lesdits décomptes ont été transmis à l'ingénieur de l'Etat (MINTP) pour validation.

■ 3.3. PERSPECTIVES

■ 4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

Dans le cadre de sa vision de développement à long terme, le Gouvernement camerounais, sous la Très Haute impulsion du Président de la République, s'est doté il y a quelques années d'un cadre institutionnel de pilotage de sa stratégie de développement et des outils pour son accompagnement.

A cet égard, la SND30, qui constitue le nouveau cadre de référence après l'arrivée à échéance

du DSCE, constitue le référentiel majeur de l'action des pouvoirs publics pour poursuivre la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. C'est le document de référence de la stratégie globale intégrée du développement du pays, dont la mise en œuvre satisfaisante interpelle tous les acteurs de la vie publique au Cameroun.

Dans ce contexte, le Gouvernement est directement interpellé pour assurer la promotion de la gouvernance publique à tous les échelons de la vie de la Nation, sous la très haute impulsion du Chef de l'Etat. Cela induit inévitablement la prise des mesures fortes pour moderniser la gestion des finances publiques.

C'est ainsi que depuis la promulgation des Lois n°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans les Finances Publiques au Cameroun et n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités publiques, le Gouvernement camerounais est entré dans une nouvelle ère de rationalisation de la gestion des finances publiques, qui consacre notamment le passage d'une gestion budgétaire jadis assise sur une « logique de moyens », vers un nouveau paradigme budgétaire orienté vers « les résultats ».

Désormais, les budgets programmes qui en découlent reposent sur un certain nombre d'outils de planification, notamment le Cadre de Dépenses à Moyen Terme, qui est un instrument de programmation financière pluriannuelle intégrant à la fois les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement. Celui-ci se présente sous forme d'un rapport qui est élaboré par chaque administration sectorielle avec l'appui technique du MINEPAT, conformément au Guide et rendu public au plus tard à la fin du premier semestre de chaque exercice.

Les Services du Premier Ministre, à l'instar des autres administrations, ne dérogent pas à cette nouvelle exigence. En tant qu'administration publique spécifique, ces Services accompagnent le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, dans la mise en œuvre effective de la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République.

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le bilan stratégique qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans les programmes opérationnel et support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

- a. La première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;
- b. La seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartiendra de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les

tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à périodicité mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la production effective des livrables prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et de prendre les mesures correctives, le cas échéant, en fonction du système d'information sur la performance mis en place.

En outre, le rôle des contrôleurs de gestion sera désormais déterminant pour garder le cap. En effet, la systématisation de leurs activités à travers des revues mensuelles et trimestrielles des programmes en interne permettra aux SPM d'être proactifs et d'anticiper sur les ajustements nécessaires à opérer.

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 010

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	Renforcer la coordination et le suivi de la gouvernance administrative de l'Etat et de ses démembrements afin de Contribuer à la modernisation de la gestion de l'Etat et de ses démembrements et accompagner le parachèvement de la mise en œuvre du processus de décentralisation	Proportion d'arbitrage rendus par rapport aux requêtes relatives aux affaires publiques et institutionnelles	60	80	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ;compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;Rapport des missions de contrôle ;Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ;
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	Renforcer la coordination et le suivi de la gouvernance économique et financière du Gouvernement ainsi que la régulation et la gestion budgétaire	Taux de responsivité dans les délais sur les affaires à caractères économiques et financières	30	50	Relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; compte rendu de mise en oeuvre des directives du PM/CG ; notes d'information des ministères
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES, CULTURELLES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	Renforcer la coordination et le suivi du développement du capital humain et le renforcement de la protection sociale	Taux de responsivité dans les délais sur les dossiers traitants du développement du capital humain et le renforcement de la protection sociale	30	50	-Rapports d'activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUES DE COMMUNICATION	Renforcer la coordination et le suivi de la promotion du multiculturalisme et du bilinguisme, de la communication et l'information gouvernementale et de la régulation du paysage médiatique	Taux de responsabilité des délais sur les dossiers traitants de la communication gouvernementale	30	50	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE L'EMPLOI, DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AINSI QUE DE LA RECHERCHE	Coordonner et de suivre la mise en œuvre des politiques publiques dans les différents ordres d'enseignement, ainsi qu'au suivi de la promotion des activités de recherche et d'innovation	Taux de responsabilité des délais sur les dossiers de politiques publiques dans les différents ordres d'enseignement, ainsi qu'au suivi de la promotion des activités de recherche et d'innovation	30	50	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	Renforcer la coordination et le suivi de la réalisation des infrastructures productives dans les secteurs minier, des B&TP, de l'habitat, de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'hydraulique	Taux de responsabilité des délais sur les dossiers de politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	30	50	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;
07	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES	Renforcer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique d'import substitution et de renforcement des capacités d'exportation, de promotion de l'investissement privé et de la régulation des prix	Taux de responsabilité des délais sur les dossiers de politiques industrielles, Commerciales et Touristiques	30	50	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 011

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Amélioration du cadre de travail	Doter le personnel d'infrastructures et équipements adéquats	proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé dans les SPM	75	80	-Etat d'affectation des bureaux et du mobilier de bureau
02	Planification et gestion budgétaire	Assurer une bonne exécution financière des programmes	Nombre de documents budgétaires et financiers produits dans les délais	10	10	-L'ensemble des documents budgétaires (RAP, CDMT, PPA)
03	Développement du Système d'information et des TIC	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables	Taux de mise en œuvre annuelle du plan directeur informatique et statistique	30	60	Documentation des solutions implémentées
04	Gestion des ressources humaines	Améliorer les capacités des ressources humaines	Taux de rendement de chaque personnel	80	80	Souche des dossiers traités; Fiche de notation des personnels
05	Coordination des Services	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	Taux d'exécution des activités programmées au secrétariat général et au Cabinet	60	100	-La matrice d'évaluation du plan d'actions ; - Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; Les procès-verbaux.
06	Conseil et assistance Juridique	Défendre les intérêts de l'Etat	Nombre d'affaires instruites	2	5	Notes d'audience; dossiers souche; rapport d'activité;
07	Communication et Relations Publiques	Accroître la visibilité des actions menées par les Services du Premier Ministre	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	7	15	Rapports d'activité ; registre d'enregistrement du courrier ; Note d'audience ; dossiers souche ;
08	Gestion des ressources documentaires	optimiser la gestion des ressources documentaires au sein des Services du premier ministre	nombre de dossiers traités par les services du courrier et de la traduction	3 000	4 000	Rapports d'activité ; registre d'enregistrement du courrier ; rapport de l'application mailsoft

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 204

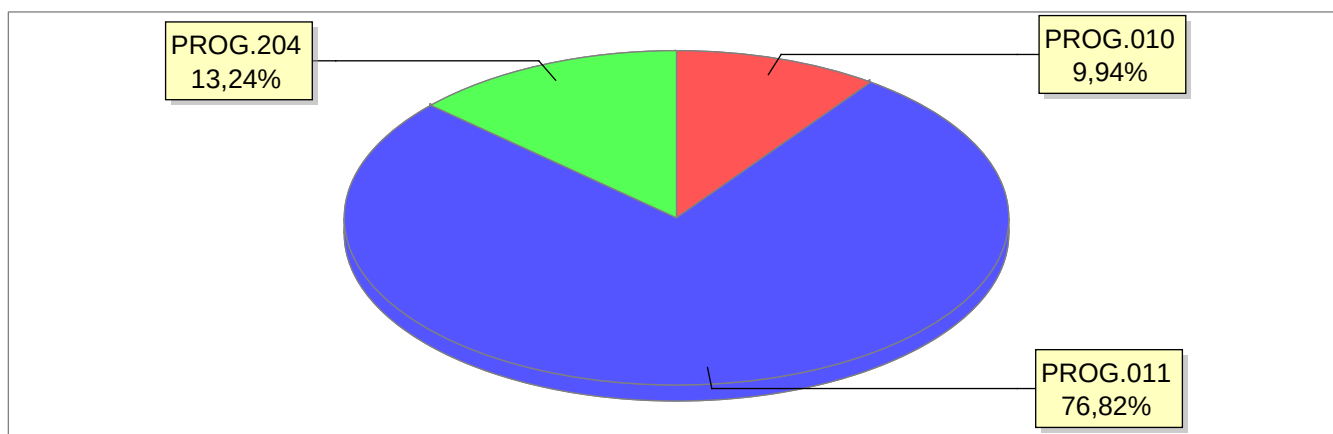
COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	Gestion des affaires politiques et protocolaires	contribuer à l'amélioration du climat socio-politique et la promotion de l'image du Cameroun	Nombre d'acteurs sociaux, politiques et économiques sensibilisés en faveur de l'évolution positive du climat sociopolitique et économique national	10	30	compte rendu d'activité à caractère économique supervisé par le PM/CG
02	Sécurisation des personnes et des biens	assurer la protection des personnes et des biens rattachés à l'institution	Nombre de personnes et de biens sécurisés dans le périmètre couvert par le service de sécurité des SPM	700	700	Rapport issu des contrôles d'accès dans les services; Liste des Biens immeubles sous la responsabilité des SPM, -main courante du service de sécurité ; registre du comptable matière ; liste du personnel en services dans les SPM et à la Résidence du PM/CG
03	Amélioration de la gestion du Cabinet et des Affaires réservées	améliorer les capacités d'intervention politique et stratégique du PM/CG	Nombre d'interventions réalisées dans le cadre de la coordination stratégique et politique	60	100	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ;compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;Rapport des missions de contrôle ;Compte rendu des réunions interministérielles ;

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

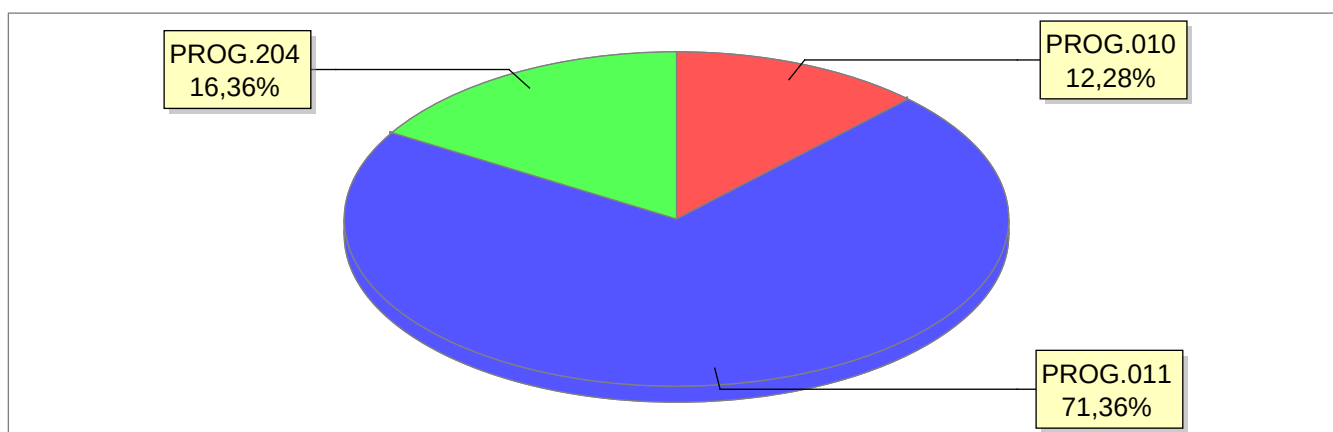
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
010	DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE	2 449 268 000	2 449 268 000	0	0	2 449 268 000	2 449 268 000
011	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	8 237 578 200	8 237 578 200	10 696 341 000	6 000 000 000	18 933 919 200	14 237 578 200
204	COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	3 264 153 800	3 264 153 800	0	0	3 264 153 800	3 264 153 800
TOTAL		13 951 000 000	13 951 000 000	10 696 341 000	6 000 000 000	24 647 341 000	19 951 000 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 010

DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION
GOUVERNEMENTALE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

ETIENNE MODESTE ASSIGA ATEBA

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif général du programme « Direction et coordination de l'action Gouvernementale » est de veiller à l'amélioration de la gouvernance administrative, économique et financière des politiques publiques, en vue de garantir la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et du bien-être, et la promotion de l'emploi et de l'insertion économique, en cohérence avec la SND30.

Les objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme consistent à assurer le pilotage et le suivi des activités visant à :

- L'accroissement substantiel de la part du secteur secondaire et la diversification de l'économie ;
- La production et l'entretien des ressources humaines ;
- L'amélioration des capacités d'autonomisation des couches les plus vulnérables ;
- L'allocation optimale des ressources humaines dans le secteur productif et sur le marché du travail ;
- La mise en place de mécanismes de redistribution des richesses.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Veiller à l'amélioration de la gouvernance administrative, économique et financière des politiques publiques, en vue de garantir la transformation structurelle de l'économie, le développement du capital humain et du bien-être, et la promotion de l'emploi et de l'insertion économique, en cohérence avec la SND30.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de responsivité dans les délais;	%	2022	30	2023	60

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité dans les délais;	
Objectif	Veiller à l’amélioration de la gouvernance administrative, économique et financière des politiques publiques, en vue de garantir la transformation structurelle de l’économie, le développement du capital humain et du bien-être, et la promotion de l’emploi et de l’insertion économique, en cohérence avec la SND30.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE,DE LA PROSPECTIVES, DU BUDGET ET DES FINANCES, DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES, DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIVISION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE; DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINE; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	-Moyenne pondérée du taux de responsivité des délais de traitement des dossiers; -Les coefficients de pondération seront déterminés en fonction des axes de priorisation de la SND30;	
Périodicite de la mesure	semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2018	Valeur: 30
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Le rapport d’évaluation des feuilles de route ; -Rapports d’activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les programmes ou projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES
- ACTION 02:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT
- ACTION 03:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES, CULTURELLES ET DE SANTÉ PUBLIQUE
- ACTION 04:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUES DE COMMUNICATION
- ACTION 05:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE L'EMPLOI, DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AINSI QUE DE LA RECHERCHE
- ACTION 06:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS
- ACTION 07:** PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES

L'action pilotage de la mise en œuvre des affaires publiques et institutionnelles renvoi à l'instruction, l'analyse et le suivi de l'activité du gouvernement dans les domaines de la réforme et de la modernisation de l'administration, du contrôle et de l'évaluation des administrations publiques, de l'administration territoriale, de la décentralisation et des relations internationales. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- la mise en œuvre des politiques et stratégies de réforme et de modernisation de la fonction publique;
- le suivi des activités du Conseil de Discipline Budgétaire et financière;
- les politiques et stratégies de l'administration territoriales;
- les questions relatives à la déconcentration et à la décentralisation;
- les questions liées à l'exercice des libertés publiques;
- les problèmes relatifs aux frontières et zones frontalières;
- les avis juridiques sur toutes questions soumises au Gouvernement
- l'instruction et le suivi des questions des Administrations relevant de la Présidence de la

République;

- la problématique de la gestion axée sur les résultats;
- la promotion de la bonne gouvernance;
- la problématique de la gestion de la lutte contre les crimes rituels et le trafic des organes humains;
- la question de l'évaluation de la feuille de route ministérielle;
- la gestion des carrières des personnels relevant de la fonction publique;
- la qualité des réponses données aux usagers dans le cadre des requêtes de tout ordres adressées au Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

OBJECTIF 1. Renforcer la coordination et le suivi de la gouvernance administrative de l'Etat et de ses démembrements afin de Contribuer à la modernisation de la gestion de l'Etat et de ses démembrements et accompagner le parachèvement de la mise en œuvre du processus de décentralisation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Proportion d'arbitrage rendus par rapport aux requêtes relatives aux affaires publiques et institutionnelles	%	2022	60	2023	80

ACTION 02

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT

L'action pilotage de la mise en oeuvre de l'action économique et financière du Gouvernement renvoi:

- * à l'analyse de la situation économique nationale et internationale, au suivi des questions macroéconomiques, à la réalisation des études d'intérêt économique et des prospectives sur le développement, les questions budgétaires et les programmes économiques et sociaux;
- * au suivi de la politique agricole, forestière, pastorale et des ressources halieutiques, ainsi que de la politique de l'environnement; et
- * au suivi de la politique du Gouvernement en matière industrielle, commerciale et touristique.

A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- l'analyse des politiques économique et des secteurs productifs;
- les prévisions et la cadrage macro-économique;
- le suivi de la SND30 et de la vision du Cameroun à l'horizon 2035;
- la réhabilitation et la privatisation des entreprises publiques;
- la discipline budgétaire et la dette publique;
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs entre autres à la politique commerciale, les marchés frontaliers, la consommation intérieurs, le prix de l'inflation, la promotion de l'investissement privé, le Cameroon Business Forum, le développement de l'économie sociale;
- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs entre autres à l'agriculture, l'agro-industrie, les filières des produits de base (cacao, café, coton, etc.), les forêts et politique d'exploitation forestière, la faune, la pêche et l'élevage, la transformation des ressources forestières et fauniques ;

- la veille stratégique et la prévention des chocs exogènes dans le cas du suivi de la crise financière;
- l'évaluation de l'opportunité de la mise en place d'un Fonds Souverain Camerounais dans un contexte de consolidation budgétaire du Programme Economique et financier;
- la mise en place un dispositif d'intelligence économique et procéder à une révision générale des politiques publiques;
- le suivi de la stabilité des incitations à l'investissement privé au Cameroun;
- le contrôle de la conformité des équipements avec le programme d'investissement ainsi que l'instruction des recours intentés par les investisseurs;

OBJECTIF 1. Renforcer la coordination et le suivi de la gouvernance économique et financière du Gouvernement ainsi que la régulation et la gestion budgétaire

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de responsivité dans les délais sur les affaires à caractères économiques et financières	%	2022	30	2023	50

ACTION 03

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES, CULTURELLES ET DE SANTÉ PUBLIQUE

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques sociales et de santé publique renvoi à l'analyse et au suivi de l'application de la politique du Gouvernement en matière de culture, de sports, de jeunesse et d'éducation populaire, d'emploi et de travail, de formation professionnelle, de santé, de sécurité et d'assistance sociale. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- pour les affaires sociales, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à la prévention et l'assistance sociale, la sécurité sociale, la promotion de la femme et de la famille, la réhabilitation des personnes handicapées, l'inadaptation sociale, l'insertion sociale;
- pour la culture et les Sports, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs à la coopération culturelle, au développement et à la diffusion de la culture, la préservation et la promotion du patrimoine historique, le suivi de l'organisation de l'enseignement et du fonctionnement des établissements de formation en éducation physique, sportive et populaire, le suivi de la mise en place des équipements et des infrastructures liées à l'éducation physique et sportives et à la politique des sports, le fonctionnement des organisations sportives nationales et internationales;
- pour le Travail, l'Emploi et la Santé, l'instruction et le suivi des dossiers relatifs au travail, l'emploi et la sécurité sociale, l'application de la législation du travail, l'organisation et les activités syndicales, les conditions de travail des agents publics et des personnels des secteurs parapublic et privé, la santé publique.

OBJECTIF 1. Renforcer la coordination et le suivi du développement du capital humain et le renforcement de la protection sociale

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de responsabilité dans les délais sur les dossiers traitants du développement du capital humain et le renforcement de la protection sociale	%	2022	30	2023	50

ACTION 04

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUES DE COMMUNICATION

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques culturelles et de communication renvoi principalement au pilotage et à la coordination de la communication gouvernementale, du suivi et de l'analyse de l'évolution de l'opinion publique et des grandes tendances de traitement médiatiques de l'action gouvernementales, de l'information du public sur l'activité du Premier ministre, ainsi que de l'analyse et du suivi de l'application de la politique du Gouvernement en matière de communication.

OBJECTIF 1. Renforcer la coordination et le suivi de la promotion du multiculturalisme et du bilinguisme, de la communication et l'information gouvernementale et de la régulation du paysage médiatique

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de responsabilité des délais sur les dossiers traitants de la communication gouvernementale	%	2022	30	2023	50

ACTION 05

PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE L'EMPLOI, DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AINSI QUE DE LA RECHERCHE

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques d'éducation, de formation et de recherche renvoi à l'analyse et au suivi de l'application de la politique du Gouvernement dans les domaines de l'éducation de base, des enseignements secondaires, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- l'organisation de l'enseignement maternel, primaire, normal, secondaire général, professionnel et technique;
- l'organisation de l'enseignement supérieur;
- le suivi du fonctionnement des établissements d'enseignement et de formation publics et privés;
- le suivi des problèmes de la recherche scientifique et de l'innovation.

OBJECTIF 1. Coordonner et de suivre la mise en œuvre des politiques publiques dans les différents ordres d'enseignement, ainsi qu'au suivi de la promotion des activités de recherche et d'innovation

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de responsabilité des délais sur les dossiers de politiques publiques dans les différents ordres d'enseignement, ainsi qu'au suivi de la promotion des activités de recherche et d'innovation	%	2022	30	2023	50

ACTION 06**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS**

L'action pilotage de la mise en oeuvre des politiques infrastructurelles et des grands projets renvoi au suivi des dossiers techniques dans le cadre de la mise en application de la politique du Gouvernement dans les domaines des infrastructures, des mines, des postes et télécommunications, des technologies de l'information et de la communication ainsi que des marchés publics. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- l'instruction et le suivi des dossiers relatifs aux infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires, aux travaux publics, à l'eau et l'énergie, aux mines, l'exploration et l'exploitation pétrolières, les domaines et cadastre, l'urbanisme et l'habitat, les postes et télécommunication, les voiries urbaines;
- la négociation et le suivi des projets miniers structurants;
- le suivi du développement de la filière banane dessert au Cameroun;
- le suivi-évaluation des conventions et projets du secteur de l'hydraulique;
- le suivi du plan d'urgence.

OBJECTIF 1. Renforcer la coordination et le suivi de la réalisation des infrastructures productives dans les secteurs minier, des B&TP, de l'habitat, de l'énergie, des transports, des télécommunications et de l'hydraulique

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de responsivité des délais sur les dossiers de politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	%	2022	30	2023	50

ACTION 07**PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES**

L'action « pilotage et suivi de la mise en œuvre des politiques industrielles, commerciales et touristiques » renvoi à l'instruction, l'analyse et le suivi de l'activité du gouvernement dans les domaines de l'industrie, d commerce est du tourisme. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs édictés:

- le suivi de la consommation intérieure, de l'évolution du prix et de l'inflation
- suivi de la politique commerciale et des marchés frontaliers ;
- suivi des questions liées à l'artisanat, au PME et PMI;
- coordination et suivi des questions liées au tourisme et à l'hôtellerie ;
- suivi des questions de l'industrie, de la politique industrielle ; des normes et sécurité industrielle
- suivi de la normalisation et du contrôle qualité ;
- suivi des négociations commerciales internationales (OMC, CAMI, CNUCED, ONUDI)

- suivi du commerce intérieur et extérieur ;
- promotion de l'investissement privé ;
- suivi de la protection de l'espace économique national ;
- suivi du développement technologique
- suivi des activités des organismes internationaux et coopération internationale des secteurs industriel, commerciaux et touristique

OBJECTIF 1. Renforcer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique d'import substitution et de renforcement des capacités d'exportation, de promotion de l'investissement privé et de la régulation des prix

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de responsivité des délais sur les dossiers de politiques industrielles, Commerciales et Touristiques	%	2022	30	2023	50

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion d’arbitrage rendus par rapport aux requêtes relatives aux affaires publiques et institutionnelles	
Objectif	Renforcer la coordination et le suivi de la gouvernance administrative de l’ Etat et de ses démembrements afin de Contribuer à la modernisation de la gestion de l’Etat et de ses démembrements et accompagner le parachèvement de la mise en œuvre du processus de décentralisation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	01 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRE PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES DIVISION DU SUIVI ; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINET ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ; DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Nombre d’arbitrages rendus ; Nombre de requêtes enregistrées relatives aux affaires publiques et institutionnelle ;	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d’arbitrage rendu sur le Nombre de requêtes enregistrées relatives aux affaires publiques et institutionnelle multiplié par cent	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ;compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;Rapport des missions de contrôle ;Compte rendu des réunions interministérielles sur les affaires publiques et institutionnelles ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité dans les délais sur les affaires à caractères économiques et financières	
Objectif	Renforcer la coordination et le suivi de la gouvernance économique et financière du Gouvernement ainsi que la régulation et la gestion budgétaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	02 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L’ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIERE DU GOUVERNEMENT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE, DE LA PROSPECTIVE, DU BUDGET ET DES FINANCES ; DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME ; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS, DE LA FAUNE ET DE L’ENVIRONNEMENT ; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIESSECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINET ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ; DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES ; DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée de la somme des ratios temps effectif du traitement d’un dossier par le temps total mis par le dossier dans les SPM	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité dans les délais sur les dossiers traitants du développement du capital humain et le renforcement de la protection sociale	
Objectif	Renforcer la coordination et le suivi du développement du capital humain et le renforcement de la protection sociale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	03 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES, CULTURELLES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES, DES SPORTS ET DE LA CULTURE ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée de la somme des ratios temps effectif du traitement d’un dossier par le temps total mis par le dossier dans les SPM	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ; -compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ; -notes d’information des ministères sectoriels ; -Rapports d’activité des programmes et projets ; -Rapport des missions de contrôle ; -Compte rendu des réunions interministérielles sur les dossiers à caractère économique et financier ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité des délais sur les dossiers traitants de la communication gouvernementale	
Objectif	Renforcer la coordination et le suivi de la promotion du multiculturalisme et du bilinguisme, de la communication et l’information gouvernementale et de la régulation du paysage médiatique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	04 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUES DE COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée de la somme des ratios temps effectif du traitement d’un dossier par le temps total mis par le dossier dans les SPM	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité des délais sur les dossiers de politiques publiques dans les différents ordres d’enseignement, ainsi qu’au suivi de la promotion des activités de recherche et d’innovation	
Objectif	Coordonner et de suivre la mise en œuvre des politiques publiques dans les différents ordres d’enseignement, ainsi qu’au suivi de la promotion des activités de recherche et d’innovation	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	05 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'EDUCATION, DE L’EMPLOI, DE L’ORIENTATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AINSI QUE DE LA RECHERCHE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée de la somme des ratios temps effectif du traitement d’un dossier par le temps total mis par le dossier dans les SPM	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité des délais sur les dossiers de politiques infrastructurelles et des grands projets structurants	
Objectif	Renforcer la coordination et le suivi de la réalisation des infrastructures productives dans les secteurs minier, des B&TP, de l’habitat, de l’énergie, des transports, des télécommunications et de l’hydraulique	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	06 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée de la somme des ratios temps effectif du traitement d’un dossier par le temps total mis par le dossier dans les SPM	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de responsivité des délais sur les dossiers de politiques industrielles, Commerciales et Touristiques	
Objectif	Renforcer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de la politique d’import substitution et de renforcement des capacités d'exportation, de promotion de l’investissement privé et de la régulation des prix	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	010 - DIRECTION ET COORDINATION DE L’ACTION GOUVERNEMENTALE	
Action concernée par l'objectif	07 - PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DU SUIVI	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L’INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Temps total mis par un dossier dans les SPM ; Temps effectif du traitement d’un dossier ; nombre total de dossier	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Moyenne pondérée de la somme des ratios temps effectif du traitement d’un dossier par le temps total mis par le dossier dans les SPM	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 70
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES	734 780 000	734 780 000	0	0	734 780 000	734 780 000
02	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU GOUVERNEMENT	584 780 000	584 780 000	0	0	584 780 000	584 780 000
03	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES SOCIALES, CULTURELLES ET DE SANTÉ PUBLIQUE	80 000 000	80 000 000	0	0	80 000 000	80 000 000
04	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUES DE COMMUNICATION	155 000 000	155 000 000	0	0	155 000 000	155 000 000
05	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES D'ÉDUCATION, DE L'EMPLOI, DE L'ORIENTATION, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AINSI QUE DE LA RECHERCHE	365 000 000	365 000 000	0	0	365 000 000	365 000 000
06	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES INFRASTRUCTURELLES ET DES GRANDS PROJETS	376 300 000	376 300 000	0	0	376 300 000	376 300 000
07	PILOTAGE ET SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES INDUSTRIELLES, COMMERCIALES ET TOURISTIQUES	153 408 000	153 408 000	0	0	153 408 000	153 408 000
TOTAL		2 449 268 000	2 449 268 000	0	0	2 449 268 000	2 449 268 000

7. PROGRAMME 011

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES
SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX
SERVICES DU PREMIER MINISTRE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

LOUIS MAXIME MEKA MEKA

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme dit support vise l'amélioration du rendement des services et des structures rattachées.

Son efficacité sera, le cas échéant, appréciée sur la base d'un indicateur relatif au Taux de réalisation des activités budgétisées au sein des SPM dont la cible est fixée à 100%.

Les actions prioritaires à mener dans ce cadre portent, entre autres, sur : (1) Amélioration du Cadre de travail ;

(2) Planification et gestion budgétaire ; (3) Développement du système d'information et des TIC ; (4) Gestion des Ressources Humaines ; (5) Coordination des Services ; (6) Conseil et Assistance Juridique ; (7) Communication et Relations Publiques; (8) Gestion des ressources documentaires.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination opérationnelle des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans les SPM

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein des SPM	%	2022	70	2023	90

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein des SPM	
Objectif	Améliorer la coordination opérationnelle des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes dans les SPM	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES BUDGETAIRES ET FINANCIERES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Liste d’activités et tâches planifiées et budgétisées ; Liste d’activités réalisées assorties des extraits ; Liste d’activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en œuvre ; Liste d’activités non mise en œuvre.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d’activités budgétisées réalisées et le nombre d’activités budgétisées × 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2019	Valeur: 89.2
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 90
	Année: 2024	Valeur: 90
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-La matrice d’évaluation du plan d’actions ; -Les rapports d’activités ; -Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d’actions et de la feuille de route ; -Les rapports d’évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l’exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l’exécution du BIP ; Les procès-verbaux.	
Mode de collecte des données	-Collecte des informations sur l’état de mise en œuvre des activités du plan d’actions et constitution d’une matrice d’évaluation de leur mise en œuvre, -Recensement des rapports d’activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes ministériels, Exploitation des rapports d’activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis au Secrétaire Général par les responsables.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRE ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01:	AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL
ACTION 02:	PLANIFICATION ET GESTION BUDGÉTAIRE
ACTION 03:	DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ET DES TIC
ACTION 04:	GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
ACTION 05:	COORDINATION DES SERVICES
ACTION 06:	CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE
ACTION 07:	COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES
ACTION 08:	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La stratégie qui sous-tend l'atteinte des objectifs fixés dans le programme support repose sur un dispositif de pilotage et de suivi intégré axé sur les résultats. Il met l'accent sur deux (02) composantes essentielles :

-la première est la dynamique matricielle des programmes. La réalisation de l'objectif stratégique des SPM passe nécessairement par la conduite effective des activités prévues dans chaque programme, permettant ainsi d'obtenir les produits, effets et impacts escomptés. Le lien de causalité qui fonde la chaîne des résultats va imposer une rigueur absolue dans la collecte des données et une vitalité du système d'information par l'utilisation de matrices et autres outils fiables ;

-la seconde composante a trait aux modalités de monitoring et de reporting des activités. Chaque responsable de programme devra s'atteler à une exécution efficace et efficiente du programme dont il a la charge. Il leur appartient donc de prendre toutes les dispositions opérationnelles afin de planifier les intrants en termes de moyens généraux pour organiser les tâches et les activités nécessaires à la production des résultats attendus. Des attentes seront formellement signifiées aux différents responsables d'actions et d'activités. En outre, des réunions de suivi et d'évaluation, à fréquence mensuelle, sont prévues au niveau de chaque programme. De la même manière, les responsables d'actions et d'activités, tout en restant maîtres de leurs initiatives, doivent également s'assurer de la génération effective des produits prévus dans la chaîne prédéfinie.

Au total, il est question de veiller à ce que la réalisation des activités contribue à l'atteinte des objectifs des actions et des programmes. Le dispositif de pilotage stratégique a donc vocation à s'assurer que les opérations sont réalisées de manière ordonnée, d'alerter sur les écarts et d'engager les mesures correctives selon le système d'information sur la performance mis en place. Le rôle des contrôleurs de gestion sera déterminant dans ce sens.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Amélioration du cadre de travail

Cette action consiste à assurer un cadre de travail agréable pour le personnel des SPM, par la construction et la réhabilitation de certaines batisses et autres ouvrages d'art.

OBJECTIF 1. Doter le personnel d'infrastructures et équipements adéquats

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé dans les SPM	%	2022	75	2023	80

ACTION 02

Planification et gestion budgétaire

Cette action regroupe toutes les activités nécessaire pour une bonne exécution financière des programme. ceci passe par l'élaboration et l'actualisation des documents budgétaires, la gestion du budget et du matériel des Services du Premier Ministre et le suivi évaluation de mise en oeuvres des programmes

OBJECTIF 1. Assurer une bonne exécution financière des programmes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de documents budgétaires et financiers produits dans les délais	doc	2022	10	2023	10

ACTION 03

Développement du Système d'information et des TIC

l'action de développement du système d'information et des TIC vise à mettre à la disposition du personelle des SPM des outils modernes de Communication et partage des données indispensable à une performance accrue desdits Services

OBJECTIF 1. Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de mise en œuvre annuelle du plan directeur informatique et statistique	%	2022	30	2023	60

ACTION 04**Gestion des ressources humaines**

cette action prend en charge les dépenses de salaires et autres rémunérations statutaires du personnel des Services du Premier Ministre ainsi que la formation continue dudit personnel

OBJECTIF 1. Améliorer les capacités des ressources humaines

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux de rendement de chaque personnel	%	2022	80	2023	80

ACTION 05**Coordination des Services**

La présente action vise l'amélioration du fonctionnement et de la performance des services du PM. pour cela elle assure le Fonctionnement des Cabinets du PM/CG et de ses proches collaborateurs, la Coordination et le suivi des services du Secrétariat général, la Gestion des affaires générales et la Gestion des dossiers spécifiques par les conseillers spéciaux.

OBJECTIF 1. Améliorer le fonctionnement et la performance des services

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des activités programmées au secrétariat général et au Cabinet	%	2022	60	2023	100

ACTION 06**Conseil et assistance Juridique**

L'action "Conseil et assistance Juridique" vise à assurer la Défense des intérêts de l'État par la Gestion du contentieux interne et l'Assistance aux conseils

OBJECTIF 1. Défendre les interets de l'Etat

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'affaires instruites	nb	2022	2	2023	5

ACTION 07**Communication et Relations Publiques**

Cette action renferme en son sein, toutes les activités visant à Accroître la visibilité des actions menées par les Services du Premier Ministre

OBJECTIF 1. Accroître la visibilité des actions menées par les Services du Premier Ministre

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	nb	2022	7	2023	15

ACTION 08**Gestion des ressources documentaires**

l'action "Gestion des ressources documentaires" vise à optimiser la gestion des ressources documentaires au sein des Services du premier ministre; c'est pour cela qu'elle s'occupe de la Gestion du courrier gouvernemental et des archives, de la Traduction des documents et de l'Interprétation ainsi que de l'Edition et de la reprographie

OBJECTIF 1. optimiser la gestion des ressources documentaires au sein des Services du premier ministre

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	nombre de dossiers traités par les services du courrier et de la traduction	nb	2022	3 000	2023	4 000

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	proportion de personnels disposant d'un poste de travail équipé dans les SPM	
Objectif	Doter le personnel d’infrastructures et équipements adéquats	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	01 - Amélioration du cadre de travail	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de personne ayant un poste de travail fonctionnel sur effectif total du personnel des SPM multiplié par cent	
Périodicite de la mesure	ANNUELLE	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
	Année: 2025	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Etat d’affectation des bureaux et du mobilier de bureau	
Mode de collecte des données	Fiche de décharge du matériel	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES, CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de documents budgétaires et financiers produits dans les délais	
Objectif	Assurer une bonne exécution financière des programmes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	02 - Planification et gestion budgétaire	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Documentation(doc)	
Mode de calcul	Décompte des documents budgétaires produits	
Périodicite de la mesure	annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 10.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 10
	Année: 2024	Valeur: 10
	Année: 2025	Valeur: 10
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-L’ensemble des documents budgétaires (RAP, CDMT, PPA)	
Mode de collecte des données	Exploitation des différents rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES DU CABINET	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	secretariat technique PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	secretariat technique PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de mise en œuvre annuelle du plan directeur informatique et statistique	
Objectif	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données statistiques fiables	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	03 - Développement du Système d’information et des TIC	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CELLULE INFORMATIQUE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES. DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre de solutions développées et déployées sur le nombre de solutions attendues multiplié par cent	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 40
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 60
	Année: 2024	Valeur: 80
	Année: 2025	Valeur: 80
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Rapport de mise en œuvre ;	
Mode de collecte des données	Exploitation du rapport d’activité de la Cellule informatique ; Certificat de service fait ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CELLULE INFORMATIQUE, COMPTABILITE MATIERE	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat technique PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat technique PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de rendement de chaque personnel	
Objectif	Améliorer les capacités des ressources humaines	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	04 - Gestion des ressources humaines	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE,DE LA PROSPECTIVES, DU BUDGET ET DES FINANCES, DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES, DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIVISION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE; DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINE; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	-Nombre de personnel des SPM; - Nombre de personnel effectivement utilisé par structure	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre de personnel régulièrement utilisé et le nombre total de personnel × 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 80.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 80
	Année: 2024	Valeur: 85
	Année: 2025	Valeur: 85
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-Fiches des personnels régulièrement utilisés; Liste des personnels	
Mode de collecte des données	Exploitation des documents	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES, SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des activités programmées au secrétariat général et au Cabinet	
Objectif	Améliorer le fonctionnement et la performance des services	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	05 - Coordination des Services	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'ECONOMIE,DE LA PROSPECTIVES, DU BUDGET ET DES FINANCES, DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES, DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES; DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; DIVISION DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME; DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES; DIVISION DE L'EDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE; DIVISION DES AFFAIRES SOCIALES,DES SPORTS ET DE LA CULTURE; DIVISION DES INFRASTRUCTURES ET DES MARCHES PUBLICS; SECRETARIAT DES CONSEILS DE CABINE; DIVISION DE L'AGRICULTURE, DES FORETS,DE LA FAUNE ET DE L'ENVIRONNEMENT; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Liste d'activités et tâches planifiées et budgétisées; Liste d'activités réalisées assorties des extrants; Liste d'activités en cours de réalisation assorties de leur état de mise en œuvre; Liste d'activités non mise en œuvre.	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Rapport entre le nombre d'activités budgétisées réalisées et le nombre d'activités budgétisées × 100	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 75
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 100
	Année: 2025	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-La matrice d'évaluation du plan d'actions ; -Les rapports d'activités ; -Les rapports de suivi de la mise en œuvre des plans d'actions ; -Les rapports d'évaluation de la performance des services ; -Les rapports de suivi de l'exécution du budget ; -Les rapports de suivi de l'exécution du BIP ; Les procès-verbaux.	
Mode de collecte des données	-Collecte des informations sur l'état de mise en œuvre des activités du plan d'actions et constitution d'une matrice d'évaluation de leur mise en œuvre, -Recensement des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes ministériels, Exploitation des rapports d'activités et de suivi de la mise en œuvre des activités des structures et des programmes, préalablement élaborés et transmis par les responsables.	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'affaires instruites	
Objectif	Défendre les interets de l'Etat	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	06 - Conseil et assistance Juridique	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIVISION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET INSTITUTIONNELLES ; DIRECTIONS DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET DES REQUETTES ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Comptage	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 5
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 5
	Année: 2024	Valeur: 5
	Année: 2025	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité ; registre d'enregistrement du courrier ; Note d'audience ; dossiers souche ;	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d'activité et du registre d'enregistrement du courrier ;	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique	
Objectif	Accroître la visibilité des actions menées par les Services du Premier Ministre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	07 - Communication et Relations Publiques	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DS AFFAIRES GENERALES ; CELLULE DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGETAIRES ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des activités publiques ayant fait l’objet d’une couverture médiatique dans l’année	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 10
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 15.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 15
	Année: 2024	Valeur: 15
	Année: 2025	Valeur: 15
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d’activité ; registre d’enregistrement du courrier ; Note d’audience ; dossiers souche ;	
Mode de collecte des données	Exploitation des rapports d’activités et Recensement des supports de promotion	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIVISION DE L'INFORMATION ET DE LA COORDINATION DE LA COMMUNICATION GOUVERNEMENTALE; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET...
 PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	nombre de dossiers traités par les services du courrier et de la traduction	
Objectif	optimiser la gestion des ressources documentaires au sein des Services du premier ministre	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	011 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES INTERNES ET RATTACHES AUX SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
Action concernée par l'objectif	08 - Gestion des ressources documentaires	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	DIRECTION DS AFFAIRES GENERALES ; DIRECTION DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETARIAT ;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte des dossiers traités dans l'année	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 3500
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 4000.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 4000
	Année: 2024	Valeur: 5000
	Année: 2025	Valeur: 5500
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapports d'activité ; registre d'enregistrement du courrier ; rapport de l'application mailsoft	
Mode de collecte des données	Exploitation des documents et des rapports	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ; DIRECTION DE LA TRADUCTION ET DE L'INTERPRETARIAT ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Amélioration du cadre de travail	568 260 000	568 260 000	10 696 341 000	6 000 000 000	11 264 601 000	6 568 260 000
02	Planification et gestion budgétaire	710 764 000	710 764 000	0	0	710 764 000	710 764 000
03	Développement du Système d'information et des TIC	399 460 000	399 460 000	0	0	399 460 000	399 460 000
04	Gestion des ressources humaines	3 101 800 200	3 101 800 200	0	0	3 101 800 200	3 101 800 200
05	Coordination des Services	2 952 014 000	2 952 014 000	0	0	2 952 014 000	2 952 014 000
06	Conseil et assistance Juridique	200 000 000	200 000 000	0	0	200 000 000	200 000 000
07	Communication et Relations Publiques	100 000 000	100 000 000	0	0	100 000 000	100 000 000
08	Gestion des ressources documentaires	205 280 000	205 280 000	0	0	205 280 000	205 280 000
TOTAL		8 237 578 200	8 237 578 200	10 696 341 000	6 000 000 000	18 933 919 200	14 237 578 200

8. PROGRAMME 204

COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NSUME ELANGO HADDISON NEE BETTY

8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme met en perspective l'activité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, telle qu'elle est préparée et organisée sous l'égide du Cabinet du Premier Ministre, avec le concours des principaux collaborateurs du Chef du Gouvernement qui interviennent dans sa mise en œuvre. Il s'agit : du Secrétaire Général des Services du Premier Ministre, du Directeur de Cabinet et des services placés sous son autorité (Protocole, Sécurité, Cellules), du Secrétaire Général Adjoint et des Conseillers Spéciaux.

L'objectif de ce programme est d'assurer une coordination politique de l'action gouvernementale, à travers des activités et rencontres ponctuelles entre le Premier Ministre ou ses mandataires et les opérateurs économiques, sociaux et politiques, dans l'optique de contribuer à la promotion du rayonnement économique du pays, dans un climat social et politique apaisé. A ce titre, ce programme qui valorise des interventions stratégiques et politiques jusques là regroupées dans le programme support, se distingue du programme 013 (Direction et coordination de l'action gouvernementale) qui est orienté vers le suivi et la coordination des politiques sectorielles.

Pour mesurer la contribution effective de ce programme innovant à l'atteinte des objectifs économique et sociaux sus évoqués, deux indicateurs correspondants ont été retenus, à savoir : le nombre d'évènements concourant au rayonnement économique supervisés par le Premier Ministre, ainsi que le nombre d'évènements concourant à l'amélioration du climat social et politique supervisés par le Chef du Gouvernement.

Trois actions sont menées dans le cadre de ce programme opérationnel : (1) la gestion des affaires politiques et protocolaires qui vise à contribuer à l'amélioration du climat socio-politique et à la promotion de l'image du Cameroun ; elle recouvre notamment les interventions réalisées à l'initiative du Premier Ministre dans le champ politique et protocolaire, mais également, sur le plan diplomatique, sur l'instruction du Président de la République ; (2) la sécurisation des personnes et des biens rattachés aux Services du Premier Ministre qui est une exigence pour le bon fonctionnement de l'institution, la réalisation des missions et l'accueil des hôtes ; (3) la gestion du cabinet et des affaires réservées qui a pour finalité de renforcer les capacités d'intervention politique et stratégique du Premier Ministre et de ses principaux collaborateurs, dans la perspective de l'amélioration du climat économique et de l'apaisement du climat social et politique.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser la coordination stratégique et politique de l'action gouvernementale

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Proportion des évènements supervisés par le Premier Ministre concourant au rayonnement économique par rapport à l'ensemble des évènements concourant au rayonnement économique	%	2022	30	2023	50

PROGRAMME 204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Proportion des évènements supervisés par le Premier Ministre concourant au rayonnement économique par rapport à l'ensemble des évènements concourant au rayonnement économique	
Objectif	Optimiser la coordination stratégique et politique de l'action gouvernementale	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CABINET PM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	STRUCTURES TECHNIQUES DU CABINET ; STRUCTURES TECHNIQUES DU SECRETARIAT GENERAL ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES ;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul	Nombre d'évènements supervisés par le Premier Ministre concourant au rayonnement économique par rapport à l'ensemble des évènements concourant au rayonnement économique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2020	Valeur: 30
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2023	Valeur: 50.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 50
	Année: 2024	Valeur: 60
	Année: 2025	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Compte rendu du déroulement des évènements concourant au rayonnement économique ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des dossiers	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CABINET PM ; DIVISION DU SUIVI ; DIRECTION DU COURRIER GOUVERNEMENTAL ET DES ARCHIVES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01: GESTION DES AFFAIRES POLITIQUES ET PROTOCOLAIRES

ACTION 02: SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS

ACTION 03: AMÉLIORATION DE LA GESTION DU CABINET ET DES AFFAIRES RÉSERVÉES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

Gestion des affaires politiques et protocolaires

L'action gestion des affaires politiques et protocolaires contribue à l'amélioration du climat socio-politique et à la promotion de l'image du Cameroun. L'indicateur permettant de la mesurer c'est le nombre d'acteurs sociaux, politiques et économiques sensibilisés en faveur de l'évolution positive du climat sociopolitique et économique. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte des objectifs : (1) la gestion des affaires politiques dont les principales tâches sont le suivi de la conjoncture politique, sociale et économique, ainsi que la gestion de la communication ; (2) la veille et la prospective avec comme tâches le suivi de la prospective gouvernementale et l'analyse des informations sur les faits de société (climat social) ; (3) la gestion des activités protocolaires dont les tâches portent sur la préparation de audiences et accueil des hôtes de marque du PM, l'Organisation des déplacements du Premier Ministre et la gestion des Parkings ;

OBJECTIF 1. contribuer à l'amélioration du climat socio-politique et la promotion de l'image du Cameroun

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre d'acteurs sociaux, politiques et économiques sensibilisés en faveur de l'évolution positive du climat sociopolitique et économique national	nb	2022	10	2023	30

ACTION 02

Sécurisation des personnes et des biens

L'action sécurisation des personnes et des biens vise à assurer la protection des personnes et des biens rattachés aux Services du Premier Ministre. Elle est mesurable à travers le nombre de personnes et des biens sécurisés dans le périmètre couvert par le service de sécurité des SPM, d'une part, et le nombre d'incidents sécuritaires impliquant les personnes et/ou les biens placés sous la protection des SPM, d'autre part. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte desdits objectifs : (1) la sécurisation des personnes dont les tâches portent sur la protection du PM/CG, de ses collaborateurs et des hôtes, l'habillement et la nutrition du personnel de sécurité ; (2) la sécurisation des biens avec comme tâches la

sécurisation des Services et des résidences du Premier Ministre.

OBJECTIF 1. assurer la protection des personnes et des biens rattachés à l'institution

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de personnes et de biens sécurisés dans le périmètre couvert par le service de sécurité des SPM	nb	2022	700	2023	700

ACTION 03

Amélioration de la gestion du Cabinet et des Affaires réservées

L'action Amélioration de la gestion du Cabinet et des Affaires réservées vise à améliorer les capacités d'intervention politique et stratégique du PM/CG. Le nombre d'interventions réalisées dans le cadre de la coordination stratégique politique. A cet effet, les activités spécifiques ci-dessous concourent à l'atteinte de cet objectif : (1) la gestion du Cabinet qui renvoie aux tâches suivantes : redevance de la connexion wi-fi ; maintenance du parc automobile du Cabinet PM ; équipement et outillage des techniciens du Cabinet ; mobilité du personnel ; habillement d'agents techniques ; acquisition de médicaments pour le personnel du Cabinet ; prise en charge des interventions du DIRCAB ; (2) la gestion des affaires réservées dont les tâches portent sur la prise en charge des interventions spéciales du PM/CG, du SG/PM et du DIRCAB/PM, la prise en charge des autres interventions spéciales, la prise en charge des dépenses de souveraineté et l'organisation des cérémonies ; (3) la gestion des hôtes du PM et de ses proches collaborateurs dont les tâches consistent en la prise en charge respective des hôtes du PM/CG, du SG/PM, du DIRCAB/PM, du SGA/PM, ainsi que des Conseillers Spéciaux 1, 2, 3, 4 et 5 ; (4) la gestion des déplacements du PM/CG qui vise à assurer une gestion idoine des déplacements du PM/CG et du DIRCAB/PM ; (5) la gestion des hôtels particuliers du PM et de ses proches collaborateurs avec comme tâches la mise à disposition respectives des hôtels particuliers du PM/CG, du SG/PM, du DIRCAB/PM, du SGA/PM, ainsi que des Conseillers Spéciaux 1, 2, 3, 4 et 5.

OBJECTIF 1. améliorer les capacités d'intervention politique et stratégique du PM/CG

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'interventions réalisées dans le cadre de la coordination stratégique et politique	nb	2022	60	2023	100

PROGRAMME 204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE**PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL**

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d’acteurs sociaux, politiques et économiques sensibilisés en faveur de l’évolution positive du climat sociopolitique et économique national	
Objectif	contribuer à l’amélioration du climat socio-politique et la promotion de l’image du Cameroun	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	
Action concernée par l'objectif	01 - Gestion des affaires politiques et protocolaires	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CABINET PM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	STRUCTURES TECHNIQUES DU CABINET ; STRUCTURES TECHNIQUES DU SECRETARIAT GENERAL ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES ;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte du nombre d’acteurs sociaux, politiques et économiques sensibilisés en faveur de l’évolution positive du climat sociopolitique et économique national	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 20
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 30.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 30
	Année: 2024	Valeur: 40
	Année: 2025	Valeur: 50
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ;compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d’information des ministères sectoriels ;Rapports d’activité des programmes et projets ;Rapport des missions de contrôle ;Compte rendu des réunions interministérielles ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CABINET PM ; STRUCTURES TECHNIQUES DU SECRETARIAT GENERAL ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de personnes et de biens sécurisés dans le périmètre couvert par le service de sécurité des SPM	
Objectif	assurer la protection des personnes et des biens rattachés à l’institution	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	
Action concernée par l'objectif	02 - Sécurisation des personnes et des biens	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	SERVICE DES SECURITE DU PM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	SERVICE INTERIEUR	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte du nombre de personnes et de biens dans les services centraux et à la résidence du PM/CG	
Périodicite de la mesure	Semestrielle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 650
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 700.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 700
	Année: 2024	Valeur: 750
	Année: 2025	Valeur: 800
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	Rapport issu des contrôles d'accès dans les services; Liste des Biens immeubles sous la responsabilité des SPM, -main courante du service de sécurité ; registre du comptable matière ; liste du personnel en services dans les SPM et à la Résidence du PM/CG	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi de la sécurité	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	SERVICE DE SECURITE DU PM	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

PROGRAMME 204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE

PROJET DE PERFORMANCE ANNUEL

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'interventions réalisées dans le cadre de la coordination stratégique et politique	
Objectif	améliorer les capacités d'intervention politique et stratégique du PM/CG	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	204 - COORDINATION STRATEGIQUE ET POLITIQUE	
Action concernée par l'objectif	03 - Amélioration de la gestion du Cabinet et des Affaires réservées	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif	CABINET PM	
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif	STRUCTURES TECHNIQUES DU CABINET ; STRUCTURES TECHNIQUES DU SECRETARIAT GENERAL ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES ;	
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser	Quantitative	
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul	Décompte du nombre d'interventions réalisées dans le cadre de la coordination stratégique et politique	
Périodicite de la mesure	Annuelle	
Dernier résultat connu	Année: 2021	Valeur: 70
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2023	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2023	Valeur: 100
	Année: 2024	Valeur: 120
	Année: 2025	Valeur: 120
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données	-relevé des directives des réunions interministérielles et techniques ;compte rendu de mise en œuvre des directives du PM/CG ;notes d'information des ministères sectoriels ;Rapports d'activité des programmes et projets ;Rapport des missions de contrôle ;Compte rendu des réunions interministérielles ;	
Mode de collecte des données	Fiche synthétique du suivi des directives	
Services ou organismes responsables de la collecte des données	CABINET PM ; STRUCTURES TECHNIQUES DU SECRETARIAT GENERAL ; COMITES ET INSTANCES AD-HOC DEDIES ;	
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données	Secrétariat Technique du PPBS	
Service interne ou structure externe responsable des analyses	Secrétariat Technique du PPBS	
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	Gestion des affaires politiques et protocolaires	106 057 000	106 057 000	0	0	106 057 000	106 057 000
02	Sécurisation des personnes et des biens	45 068 000	45 068 000	0	0	45 068 000	45 068 000
03	Amélioration de la gestion du Cabinet et des Affaires réservées	3 113 028 800	3 113 028 800	0	0	3 113 028 800	3 113 028 800
TOTAL		3 264 153 800	3 264 153 800	0	0	3 264 153 800	3 264 153 800